65e ANNÉE (7e série) N° 45 10 NOVEMBRE 1955

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

Abbé R. DESVOYES
Secrétaire

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'année géophysique 1957-1958. — II. La Ionosphère. — III. Peut-on croire à l'Astrologie ? — IV. Lavage de cerveau au Viet-Minh. — V. Le cinéma chez les noirs d'Afrique. — VI. Une visite en Irlande. — VII. Le triple canonicat de M. Coty. — VIII. Les reliques de S. Thomas à Toulouse. — IX. A-t-il existé un style jésuite ? — X. Fermeture de l'Inde aux missionnaires. — XI. Dans les neiges et les glaces polaires. — XII. La traite des Nègres continue.

I

L'année géophysique 1957 - 1958

Nous avons déjà parlé de cette « année géophysique », en préparation dans la plupart des pays de l'univers. Elle ne doit commencer qu'en juillet 1957, pour se dérouler jusqu'à la fin de 1958. Mais de toutes parts les savants sont en grands préparatifs et ils se mettent sous la direction du *Comité spécial de l'Année Géophysique internationale.* Déjà, dit-on, plus de 25.000 savants sont engagés dans le programme à réaliser ! La radio annonçait, fin septembre 1955, le départ de la mission française en Terre-Adélie, en vue de la tâche qui lui a été assignée dans cette région toute proche du pôle magnétique sud. La revue *Scientific american* (septembre 1955), consacre son numéro entier aux questions qui vont être mises à l'étude, en disant ce que l'on sait actuellement de ces questions et ce que l'on cherche à en savoir.

Un coup d'œil sur le sommaire de ce numéro, permet de savoir de quoi il va être question : *Le voyage de l'Atka,* qui sera un voyage de reconnaissance et de préparation en vue de l'année géophysique internationale ; — *L'intérieur de la Terre,* tel qu'il nous est révélé par les ondes sismiques ; — *L'origine des continents,* étudiée grâce aux chaînons d'îles et de rochers qui les ont préparés ; — *Les Glaciers,* et leur influence sur les changements de climats ; — *La circulation des Océans,* avec ses courants réguliers et ses variations quotidiennes surprenantes ; — *La terre vue de l'Espace,* étude fondée sur les données des photographies prises au moyen de fusées lancées au-delà de notre atmosphère ; — *La circulation de l'atmosphère,* c'est-à-dire la distribution de la chaleur solaire au gré des vents qui brassent l'atmosphère ; — *La ionosphère,* qui sera étudiée sommairement au paragraphe suivant de cette Causerie ; — *Aurore et lueurs aériennes,* la première visible, les secondes invisibles, leurs causes et leurs enseignements ; — *Le magnétisme terrestre,* et l'évolution qu'il a subie au cours des temps géologiques ; — *La gravité de la Terre,* et ses modifications sur la surface de la terre, permettant de préciser la forme de notre planète.

On n'est pas surpris de voir que le monde scientifique est partout en émoi. La revue italienne *Orizzonti* (17 juillet 1955) a mis en évidence tout l'intérêt qui s'attache à l'année géophysique en préparation. M. Leo di Loreto y donne un article intitulé : *Enquête sur la terre et le soleil.* Les sous-titres en sont éloquents : « *Plus de mystère sur la Terre qu'au Ciel* », dit l'un : *L'Année géophysique internationale qui se déroulera de 1957 à 1958, verra le plus grand effort qui ait jamais été organisé pour découvrir les dessous de la météorologie, du magnétisme terrestre, des radiations cosmiques et des rapports entre la terre et le soleil.*

Cette même revue nous dit pourquoi on a choisi, pour cet immense effort d'études, le laps de temps qui va s'écouler de juillet 1957 à décembre 1958. C'est, selon les savants, que cette période sera critique pour le soleil. Il sera, pour ainsi dire, « en état de fièvre ». En effet le soleil, au dire des astronomes, est loin d'être calme et toujours semblable à lui-même, il passe par des crises, il a des périodes d'agitation. Des taches solaires, des protubérances, des éruptions formidables se succèderont au cours de l'année géophysique. Et il y aura, en conséquence, des pluies surabondantes de particules physiques élémentaires, c'est-à-dire d'atomes d'hydrogène ionisé. Sans doute, nous recevons incessamment, des particules de ce genre. Mais cette pluie ou ce bombardement n'est pas toujours au même degré d'intensité. Il y aura donc, sur notre planète, des aurores boréales, des tempêtes magnétiques, des perturbations météorologiques considérables. Or justement, ce que l'on veut surtout savoir, c'est le rapport entre les rayons cosmiques, les aurores boréales et les orages magnétiques. Quelle influence ces phénomènes exercent-ils sur la météorologie en général, les pluies, les ouragans, etc...

Toutes ces questions sont à l'étude déjà depuis surtout un demi-siècle. Il y a cinquante ans, leur seul énoncé aurait paru absurde, tout autant que les superstitions astrologiques, dont nous allons avoir aussi à parler. Mais nous savons aujourd'hui de façon rigoureusement certaine, que nous som-

mes soumis à un bombardement incessant de corpuscules d'origine solaire et qu'il y a une relation étroite entre les variations d'intensité de ces bombardements et les chaleurs torrides occasionnant les grands ouragans, dont nous parlent les journaux si souvent, l'ouragan « Ione » ou l'ouragan « Janet », par exemple. Des constatations précises ont été faites aux U.S.A., en 1930, et elles ont été confirmées en 1953, car ces deux années furent aussi, pour le soleil, des années de « fièvre ». Il est probable que si l'on arrivait à établir des lois scientifiques au sujet des perturbations solaires, de leurs relations avec les tempêtes magnétiques et les caprices de la météorologie on arriverait par là même à prévoir les grandes sécheresses et peut-être aussi la naissance des cyclones.

Déjà on a envoyé dans la stratosphère des ballons munis d'instruments enregistreurs, et portant même des êtres vivants, des souris, des moucherons, des bananes, et jusqu'à deux singes. Quand on a récupéré les ballons-sondes, qui étaient montés à trente mille mètres, on a pu étudier les effets des rayons solaires, dans de tout autres conditions qu'au sol. L'atmosphère qui nous entoure est, en effet, pour nous comme un manteau protecteur. Ce que nous appelons, à la surface du globe, des rayons cosmiques, ne sont pas, selon toute apparence, les rayons d'origine, mais des messagers de ces rayons, c'est-à-dire des atomes de *notre* atmosphère à nous, qui ont été dissociés par les vrais rayons cosmiques. Il suit de là qu'au-dessus d'une certaine altitude, on est exposé aux vrais rayons cosmiques et surtout aux vrais rayons solaires, dans toute leur force. Et on a déjà la preuve de l'efficacité prodigieuse de ces rayons-là, — ce qu'on peut appeler, encore avec Leo di Loreto, dans un autre n° d'*Orizzonti* (26 juin 1955), « des *radiations intégrales* ».

On croit pouvoir affirmer dès maintenant que ces rayons cosmiques sont *des noyaux d'atomes, lancés de l'espace contre notre atmosphère, et qui sont chargés d'une énergie qu'aucune de nos sources de radiation physique n'arrive à égaler.*

Si l'on parle d'utiliser l'énergie nucléaire, extraite de la matière par fission en chaîne, il sera peut-être bientôt question d'utiliser l'énergie encore très supérieure des rayons cosmiques, à condition d'aller chercher cette énergie hors de la stratosphère terrestre !

Tels sont quelques-uns des problèmes qui vont être étudiés au cours de l'année géophysique internationale. L'étude ne se fera pas seulement dans les observatoires existant à l'état stable, mais aussi en trois longues chaînes de stations mobiles, encerclant toute la planète et situés le long des méridiens 10° - est, 140° - est et 75° - ouest. Tous les mois, durant la période indiquée, il y aura trois « Jours mondiaux » durant lesquels les mêmes phénomènes seront partout étudiés et enregistrés en même temps. D'autres « Jours mondiaux » pourront, du reste, être précisés selon les besoins. Et déjà le navire *Atka*, un brise-glace puissant, a commencé d'étudier les sites où devront, dans l'Antarctique, être établies les stations les plus importantes. Nous aurons sans doute à reparler de tout cela, dans les années qui vont suivre.

II

L'Ionosphère

L'une des questions qui seront le plus passionnément approfondies, au cours de cette année géophysique sera celle de l'*Ionosphère*. Leo di Loreto en parle déjà quelque peu, dans *Orizzonti* (17 juillet), mais T. N. Gautier en parle beaucoup plus longuement et savamment dans *Scientific American* de septembre 1955. C'est surtout ce dernier article que nous allons résumer.

La première idée au sujet de l'*Ionosphère* est venue aux savants, après les essais de Marconi, en 1901, pour envoyer des messages par radio au-delà de l'océan atlantique. Tout le monde sait, en effet, que la terre est ronde, et les radiations se propagent en ligne droite, comme la lumière. Comment donc les ondes radiologiques peuvent - elles faire le tour de la terre ? Elles devraient se propager droit devant elle et, par conséquent, se perdre dans l'espace. Or il est possible, nous le constatons tous les jours, de recevoir des ondes venant d'Amérique. Les ondes ont donc, d'une manière ou d'une autre, *vaincu la rotondité du globe !* Les physiciens eurent tout de suite à affronter le problème ainsi posé. A. E. Kennelly, aux U.S.A. et O. Heaviside, en Angleterre, reprirent alors une hypothèse émise par le météorologiste écossais Balfour-Stewart, il y a trois quarts de siècle, mais qui n'avait pas été retenue alors.

D'après cette hypothèse, il devait y avoir, dans la stratosphère, des couches d'air *conductrices d'électricité*. Les perturbations de cet air devaient engendrer des courants électriques, qui, à leur tour, donneraient naissance à des champs magnétiques, au moyen desquels il serait possible d'expliquer les variations quotidiennes des mensurations magnétiques. Mais aussi longtemps qu'il fut impossible d'aller mesurer les courants de la stratosphère, on ne pouvait vérifier cette hypothèse, qui avait été d'abord accueillie par un scepticisme général chez les savants. Kennelly et Heaviside donc tentèrent de suggérer que les ondes hertziennes étaient renvoyées au sol par une couche de la stratosphère conductrice d'électricité. Mais il fallut attendre jusque vers la fin de 1924, pour que E. V. Appleton et M. A. F. Barnett, en Angleterre, pussent apporter une preuve directe du fait, en constatant que les ondes hertziennes arrivaient à une station éloignée sous un certain angle par rapport à l'espace atmosphérique. Enfin, quelques mois plus tard, l'*Ionosphère* était définitivement identifiée et localisée par les expériences accomplies, dans l'été de 1925, par les physiciens Gregory Breit et Merle Tuve, de l'Institut Carnegie à Washington, en liaison avec les expériences du Laboratoire naval sur le Potomac. Le Laboratoire naval émit des ondes courtes tout droit dans la stratosphère, Breit et Tuve, à 15 km de là, perçurent les échos de cette émission et les enregistèrent sur un oscillographe. *Ce fut le premier emploi du principe du radar*. Il ne pouvait plus y avoir de doute : il existait, dans la stratosphère, une région électrisée (ionisée) et on lui donna le nom d'*Ionosphère*. Breit et Tuve publièrent leur découverte dans un article — un « papier », comme ils disaient — intitulé « *Une preuve de l'existence de la Couche conductrice* ».

On peut donc définir l'*Ionosphère* : « un épais manteau d'air ionisé, que l'on sait réparti en quatre couches différentes, occupant les régions de l'atmosphère entre 48 milles et 200 milles au-dessus du sol ». Telle est la définition de T. N. Gautier dans l'article analysé. Je suppose qu'il s'agit ici non de milles anglais, mais de milles marins, dont chacun est égal à 1852 mètres. S'il en est ainsi, l'*Ionosphère* s'étendrait entre 83 et 370 km au-dessus du sol. Le *Larousse du XX^e^ siècle*, en 1931, disait : entre 80 et 112 km. On voit que de nos jours l'*Ionosphère* est regardée comme bien plus épaisse qu'on ne le croyait il y a 25 ans.

Les propriétés électriques de cette zone sont dues 1° à des électrons libres ; 2° à des atomes ionisés, c'est-à-dire électrisés, les uns positivement, les autres négativement, par les radiations ultra-violettes du soleil, radiations qui sont si bien absorbées par la stratosphère — heureusement pour nous — qu'elles ne sont pas ressenties à la surface du globe.

L'*Ionosphère* est donc pour nous un rempart protecteur. Et comme elle subit, pour nous en préserver, les pluies de particules solaires, les bombardements des météores célestes, la poussée de la gravitation du soleil et de la lune, elle se comporte comme un océan toujours agité. Elle change d'heure en heure, de jour en jour, de saison en saison. Elle est parfois secouée par de grandes tempêtes électriques ou magnétiques. Pour le commun des mortels, l'*Ionosphère* a donc une importance technologique et économique de la plus grande activité. C'est sous cette forme nouvelle, et sous cette forme seulement, qu'il est permis, de nos jours, d'envisager l'astrologie, c'est-à-dire l'influence des astres sur la destinée humaine.

Pour en revenir à la radio, sans l'*Ionosphère*, les émissions à longue distance seraient sinon impossibles du moins d'une grande difficulté. Et ce sont les variations de l'*Ionosphère* qui rendent compte des variations et des irrégularités de cette transmission des ondes de la radio à grande distance. On se demandait d'où venait le *fading*, c'est-à-dire l'évanouissement partiel ou total des émissions, suivi souvent d'une transmission particulièrement intense. On l'explique actuellement, par les variations de l'*Ionosphère*. Il y a des *trous* dans son action réflectrice. Quand les ondes tombent dans l'un de ces *trous*, elles ne sont pas réfléchies et se perdent dans l'espace. Quand elles sont très bien réfléchies, elles acquièrent une force supérieure à l'ordinaire.

Il en est naturellement de la télévision comme de la radio. Ce sont surtout les électrons libres qui agissent le plus efficacement en ces phénomènes. Quand l'onde de radio entre dans l'*Ionosphère*, elle est rejetée en bas et au loin par le champ électrique. Chaque électron qui a reçu le choc de l'onde agit comme oscillateur, qui renvoie une onde de la même fréquence que l'onde incidente. Une partie de cette onde nouvelle revient sur ses pas dans la direction de l'onde d'émission, mais une partie est poussée en avant dans la direction visée par cette onde. Plus l'onde pénètre en profondeur dans l'*Ionosphère*, plus elle rencontre d'électrons libres en densité. Elle est donc de plus en plus retardée et finalement arrêtée totalement. Ce qui revient n'est autre chose que l'onde émise par les électrons, c'est-à-dire une onde *réfléchie*

Ce phénomène a pu être étudié et même mesuré exactement. On a calculé qu'une onde de radio, frappant droit dans l'*Ionosphère*, est réfléchie quand la densité des électrons est telle que le nombre d'électrons par millimètre cube est égal à 12,4 fois le carré de la fréquence de radio, évaluée en *mégacycles* (million de cycles). Par exemple une onde atteignant 5 mégacycles par seconde, sera réfléchie quand le nombre des électrons au millimètre cube sera de $5 \times 5 = 25$, multiplié par 12,4, ce qui fait 310. Il est donc, grâce à cette formule, possible de savoir la densité des électrons à une altitude donnée dans l'*Ionosphère* et la hauteur à laquelle la réflexion des ondes est totale. L'instrument dont on se sert pour cela est appelé *Ionosonde*.

Arrêtons ici cette brève analyse, car l'article entre, à partir de cet endroit, dans des explications qui supposent de hautes connaissances en physique. Ce que nous avons dit est déjà, croyons-nous, assez instructif et très intéressant.

III

Peut-on croire à l'Astrologie ?

Tout ce qui précède nous conduit directement à la question que pose Philippe Cousin, dans *Science et Vie* de septembre 1955, sous le titre indiqué. Qu'on me permette de dire que je me suis précipité sur cet article, dont l'actualité brûlante m'a été révélée par une expérience personnelle [1].

P. Cousin dénonce avant tout la gravité du mal. Nous n'aurions jamais cru qu'elle fût si grande. D'après l'Institut national de statistique, dit-il, 100.000 Parisiens consultent, chaque jour, 6.000 devins, fakirs, voyantes, et 34 milliards de francs sont annuellement dépensés chez les astrologues, mages et magiciennes, qui sont au nombre de 34.000 en France. On cite l'exemple d'une firme astrologique célèbre à Paris, qui reçoit, tous les jours, 5.000 lettres ! Il est des journaux qui ont régulièrement une rubrique astrologique. Parmi les périodiques spécialisés, il en est un qui tire à 100.000 exemplaires.

Et cela n'est pas particulier à la France. Aux U.S.A. la vogue est encore plus insensée. On trouve dans les kiosques, 20 magazines consacrés à l'astrologie. L'un d'eux tire à 500.000 exemplaires. D'après une enquête de 1943, 5 millions d'Américains, hommes et femmes, agissent d'après ce que dit le devin, et dépensent 200 millions de dollars, soit 70 milliards de francs, par an, pour connaître l'avenir. Et ne croyons pas que ce soit de simples ignorants qui agissent d'après la voyante extra-lucide assidûment consultée. Hitler avait à son ser-

[1] J'ai publié en effet, en 1955, un petit volume, à la Bonne Presse, sous ce titre : *Nostradamus, Malachie et C^ie^*. En somme, c'était une *histoire de la divination à travers les âges* et je ne pouvais manquer de rappeler à ce sujet les condamnations de l'Eglise. Or, mon livre m'a valu des lettres d'injures et de protestations. On a été jusqu'à me menacer de me dénoncer — *risum teneatis, amici* — au pape Pie XII ! L'un de mes plus acerbes contradicteurs serait docteur en médecine. Ce qui semble l'exaspérer le plus, dans le titre, ce n'est pas seulement que je mette au pilori et Nostradamus et le faux Malachie, mais que j'ose ajouter : *et Cie*. Dans ma pensée : *et Cie*, cela voulait dire : tous les fakirs, devins, diseuses de bonne aventure qui pullulent en notre siècle de superstition ! Mais le docteur en médecine subodore que par « *et Cie* ». j'ai voulu rejeter les apparitions de Lourdes et de Fatima !

vice 5 astrologues, qu'il consultait séparément sur le même sujet. Son favori, jusqu'en 1942, fut Karl-Ernest Krafft. Cet astrologue offrit ses services à Mussolini et à Franco. A la même époque, le G.Q.G. des alliés avait aussi un comité d'astrologues chargés de lui dire les dates les plus probables des offensives nazies.

L'astrologie naquit, il y a, semble-t-il, quelque 4 ou 5.000 ans, chez les bergers de la Chaldée. Ils eurent l'idée qu'il y avait une relation entre le retour régulier des phases de la lune et du mouvement des astres et les habitants de la terre. Nous avons dit, plus haut, que les études récentes sur l'*Ionosphère* conduisent à une conclusion analogue, en ce sens que les orages électriques qui s'y produisent peuvent et doivent influencer notre atmosphère, provoquer des aurores boréales, des tempêtes magnétiques, des périodes de sécheresse, des cyclones, sans que l'on puisse pour le moment préciser comment ni jusqu'à quel point. C'est en ce sens-là qu'il peut y avoir et qu'il y a probablement une part de vérité dans l'antique astrologie. Mais cette part est minime auprès de ce qu'elle comportait d'erreurs, d'illusions et de superstitions. Un Nostradamus prétendait lire l'avenir de la planète, les apparitions des grands hommes, les explosions de guerres, les catastrophes futures de toute espèce par l'examen des conjonctions des astres ! Prédictions souvent aussi obscures que puériles. Et Nostradamus prétendait rester pleinement catholique, en se limitant à cet axiome : « *Les astres prédisposent, mais ne contraignent pas !* » Il est bien vrai qu'on n'est pas en opposition au dogme catholique, dès qu'on maintient *le principe de la liberté humaine* ; mais il ne s'ensuit pas que l'on soit en règle avec le bons sens et avec la science proprement dite.

Or, ce sont les astronomes, les vrais, qui repoussent du pied les absurdités de l'astrologie entendue et pratiquée par un Nostradamus et beaucoup d'autres avant et après lui. Les astres agissent sur nous, et nous aspirons à savoir comment et jusqu'à quel point. Ce sera l'un des buts de l'année géophysique internationale de répondre à ce sujet. Mais ce qui est certain, c'est que les astres n'agissent pas comme le pensaient les astrologues et comme le prétendent, encore aujourd'hui, pour les badauds, les astrologues qui font argent de leurs prophéties :

Aussi M. Philippe Cousin a-t-il raison de dire, à propos des influences astrales :

« Ces influences incontestables, qu'ils ne pouvaient ignorer, les physiciens en ont fait, depuis, le recensement. Le soleil nous dispense lumière et chaleur. Toute vie en dépend. Il nous envoie encore des électrons, qui ionisent la haute atmosphère. Le soleil et la lune engendrent les marées. La terre reçoit aussi des rayons cosmiques, radiations très pénétrantes, qui ionisent la haute atmosphère, ainsi que les ondes hertziennes. Ces influences sont contrôlables et calculables. Cependant, il est possible qu'on en découvre d'autres. Mais ce ne sont pas d'elles que se recommandent les astrologues. »

Et après une démonstration intéressante, il conclut :

« La foi en l'astrologie est nuisible, dangereuse, car elle encourage une évasion malsaine hors des problèmes permanents de la vie réelle. »

Ajoutons qu'au point de vue chrétien, l'astrologie, au sens de divination, a le tort très grave d'entretenir la superstition et qu'elle tombe de la sorte sous les prohibitions de la morale chrétienne. C'est toute la réponse que je voudrais faire à mes contradicteurs trop passionnés.

IV

Lavage de cerveau au Viet-Minh

Si notre époque a tendance à user de formules excessives et à employer trop aisément des adjectifs impressionnants tels que « *formidable* » ou « *bouleversant* », il est cependant des cas où il faut bien recourir à de telles épithètes. Sous le titre : *Deux ans de captivité chez les Viet-Minh*, le R. P. Jeandel, de l'Oratoire, aumônier de parachutistes, apporte son témoignage sur les méthodes de lavage de cerveau dans le monde communiste Indo-Chinois. Ce texte a été publié par la *Revue de l'Action populaire* de septembre-octobre 1955.

Largué avec son bataillon de parachutistes, le P. Jeandel resta volontairement avec les blessés de l'arrière-garde et fut fait prisonnier le 22 octobre 1952. Sa captivité dura 22 mois, jusqu'au 3 septembre 1954, à la suite des accords de Genève. Il a été soumis comme tous ses compagnons de captivité aux méthodes de « lavage de cerveaux » en honneur chez les communistes. Nous disons bien « méthode ». Rien de plus systématique en effet.

« Je suis persuadé, écrit le P., qu'il existe une méthode codifiée, mise au point en U.R.S.S., pour les prisonniers allemands et en Chine pour les soldats de Tchang Kaï Chek faits prisonniers. On ne se contente pas de neutraliser les ennemis capturés, on cherche à les utiliser, à en faire des hommes nouveaux, aptes à remplir un rôle dans la société nouvelle. »

D'après les expériences déjà faites — elles abondent, — il faut, paraît-il, six mois pour convertir un homme de troupe, un an à dix-huit mois pour un sous-officier, plus de dix-huit mois pour un officier, sans parler des irréductibles. La confiance dans la méthode est, d'autre part, la raison principale d'un certain relâchement dans la cruauté ! « Si j'étais certain, disait un chef de camp au P. Jeandel, que vous persistiez dans votre erreur, je vous ferais fusiller immédiatement. » Parole de férocité qu'il ne faut peut-être pas prendre à la lettre.

Dans la pratique de la méthode, le P. distingue trois étapes :

— *Première étape* : il faut mettre les prisonniers en état de réceptivité. Pour cela, il faut jeter dans leur subconscient une terreur. Dès le début, nourriture insuffisante, aucun ustensile pour la recevoir, entassement des prisonniers comme du bétail, pas de couverture contre le froid des nuits, mortalité effrayante, souillures atroces laissées par les mourants. On couche dans un vrai fumier, ce qui tout de même procure « un peu de chaleur ». Isolement écrasant. Les blessés sans soins meurent comme des bêtes. Certains mettent dix jours à mourir et leur vision affolante poursuit les survivants. Les Viets ne veulent plus admettre d'autorité parmi les prisonniers. Pour ce qui est de l'aumônier, on lui interdit d'exercer son ministère et trois Français sont chargés d'épier ses moindres gestes. C'est l'un d'eux qui, avant de mourir, en fait l'aveu au Père

en lui demandant de le confesser quand même ! Pas de sévices directs toutefois, du moins contre lui. « Je n'ai été battu, dit-il, que le jour où j'ai été fait prisonnier ». Mais des menaces de mort, des mises en scène comme si on allait tout fusiller. Bref, tout ce qu'il faut pour abattre le moral et pour forcer à parler.

— *Deuxième étape :* maintenant il s'agit de compromettre le prisonnier, de lui inculquer le sens de sa culpabilité. Pour cela : interrogatoires incessants d'abord, puis déclaration écrite et signée de culpabilité. Au Père, on a dépêché un colonel Viet-Minh, catholique, chargé de se rendre compte s'il est un véritable aumônier. Il l'accable de questions insidieuses :

« Que pensez-vous de la guerre du Viet-Nam ? Nous vous demandons de la juger en prêtre, de nous dire, à la lumière de l'Evangile et des documents ecclésiastiques, de quel côté est le droit ? Défendez-vous une cause juste ? Ou bien sommes-nous les véritables défenseurs de notre pays ? etc. »

Après cela, il fallait rédiger sa réponse. Cette réponse, on la remanie, on la triture, on en retient ce qui peut être utilisé contre le signataire, sans tenir compte de son contexte. Et cela dure dix jours. Après cela, le dilemme est nettement posé : ou bien le Père signera une confession personnelle, qui est un mélange de faits vrais et de mensonges, et dans ce cas, il pourra reprendre son ministère, — ou bien il refusera de signer et il sera envoyé à la prison redoutable de Ha-Giang ou de Tuyen-Quang. « Des deux côtés, écrit-il, j'avais l'impression de mal faire. » Il alla au plus pressé. Noël approchait. Pouvoir dire la messe, confesser, encourager ses frères, c'était tentant ! Bref, il signa. Et son texte fut immédiatement utilisé au maximum, publié sous forme de tract, enregistré sur disques, diffusé par haut-parleurs. Mais en revanche, le Père a pu exercer son ministère, non pas dire la messe, parce qu'on ne lui avait pas rendu son autel portatif, mais confesser et donner l'Extrême-Onction aux mourants.

Alors se firent des conférences politiques, des discussions sur toutes sortes de sujets : les chéquards, le pool charbon-acier, le colonialisme, etc. — Avec le temps, les courages s'épuisent. « A partir d'octobre 1951, disait un autre prisonnier, qui était en captivité depuis février précédent, tout le monde signe n'importe quoi à 100 %. »

Un soir un légionnaire vient consulter le Père. Il n'était en Indo-Chine que depuis un mois. Or, on exigeait de lui qu'il signât un aveu d'atrocités commises par lui ! Le Père lui conseilla de rédiger des aveux tellement invraisemblables qu'ils se détruiraient d'eux-mêmes.

« Il y réussit parfaitement, racontant qu'il avait violé une vieille femme de 75 ans, qu'il lui avait arraché les yeux, l'avait pendue par les oreilles et, parce qu'elle ne voulait pas mourir, lui avait ouvert le ventre... »

Les Viets furent très satisfaits de cette confession et son auteur se trouvait en tête de liste pour un convoi de libérés, quand le Père le perdit de vue.

« Pour nous, écrit le Père, nous ne sommes pas fiers de ce que nous avons fait, mais je ne sais pas si nous pouvions faire autrement. Fatigués moralement et physiquement, par une nourriture qui n'était pas faite pour des Européens, par un climat débilitant, par des interrogatoires qui n'en finissaient plus, par un isolement terrible, privés de tout, amis, chefs, lettres et soins, à 15.000 km de la France nous n'en pouvions plus !... »

N'est-ce pas devant de tels textes qu'il faut écrire : *bouleversant !*

— *Troisième étape :* le prisonnier qui a passé des aveux doit maintenant entrer dans une vie nouvelle. On lui fait des cours pour l'instruire, on prétend l'éduquer politiquement, scientifiquement, sociologiquement. Dans ces instructions suivies, on mettait en parallèle les infamies du régime capitaliste, colonialiste surtout, et la misère à laquelle il réduisait ses victimes, d'une part, et les bienfaits du régime communiste. Les documents qu'on faisait passer sous les yeux des prisonniers étaient très lacunaires et très unilatéraux : un bouquin sur Lénine, un livre sur Staline, un autre sur Engels, quelques discours de Mao Tsé Toung, des revues telles que *Temps nouveaux*, *Etudes soviétiques*, *Littérature soviétique*, et, avec trois mois de retard, le journal français *L'Humanité*... Ces lectures avaient tout de même de l'influence, étant les seules possibles et sans contrepoids :

« Les résultats matériels obtenus dans les différentes branches de l'industrie et de l'agriculture, avoue le P. Jeandel, en Russie ou dans les Etats satellites, nous faisaient rêver. »

La célébration des grands anniversaires constituait l'un des principes de la pédagogie marxiste. Chacun d'eux était l'occasion de conférences importantes. D'autre part, le repas du jour était amélioré. On magnifiait la lutte du peuple français contre les occupants, le bonheur d'une démocratie, la fraternité des peuples. Les discours étaient tenus par des prisonniers, dont le texte avait été au préalable plus ou moins censuré. Des groupes étaient marqués d'avance pour donner le signal des applaudissements. Chaque semaine, se tenaient des séances classiques d'autocritique où chacun devait faire le point sur trois thèmes : travail, hygiène, solidarité. Les chefs d'équipe interrogeaient les prisonniers à tour de rôle et s'efforçaient de les rendre conscients des fautes commises par eux, soit envers des camarades, soit envers les soldats de garde, ou au sujet de la résistance vietnamienne, etc. Enfin, le chef de camp profitait de quelque incident ou d'une fête exceptionnelle, pour prononcer de petites allocutions, soigneusement préparées et dont le ton n'aurait pas été déplacé dans la bouche d'un aumônier. Ou encore, il faisait appeler l'aumônier et lui demandait de rappeler les prisonniers au devoir de la bonne entente et de la charité. Puis il reprenait lui-même le même thème, le lundi matin, en se servant des mêmes idées et souvent des mêmes expressions, pour donner l'impression que le communisme ne le cédait en rien au catholicisme dans la poursuite de la confiance mutuelle et de l'amitié entre les hommes.

En terminant, le P. Jeandel se pose la question du résultat obtenu par cette propagande suivie. Dans l'ensemble, les Européens, Français et légionnaires, ont résisté à toutes ces tentatives d'endoctrinement. Il en est qui ont subi l'emprise momentanément et même qui se sont gravement compromis, mais ils ont senti se dissiper le vertige dès qu'ils ont retrouvé leur ancien cadre de vie. Du reste, ils ont vu trop d'horreurs, trop de souffrances, ils ne demandent qu'à effacer de tels cauchemars de leurs esprits !

Les tirailleurs sénégalais ont gardé un souverain mépris pour les vietnamiens. Grands et forts, ils regardaient avec dédain cette race de petits hommes, rusés et faux. Ils se moquaient de la propagande et en riaient comme de grands gosses :

« Mocratie, disaient-ils, c'est peut-être beaucoup parler, mais y a pas bon, car c'est quand même marcher pieds nus. »

Le 14 juillet 1954, quand on les invita à lutter pour leur liberté contre les colonialistes, on les vit chahuter l'orateur communiste, le conspuer et l'obliger à quitter la séance, pendant que les plus proches lui crachaient au visage.

Les tirailleurs algériens furent plus sensibles au travail des propagandistes, et ils reçurent des faveurs dont ils se montrèrent friands : ils furent chargés du ravitaillement, de la cuisine, et jouirent d'une autonomie plus grande que les autres. Finalement, les Européens ont tout de même très bien compris qu'ils connaissaient fort mal tous les problèmes soulevés par le communisme, et non moins mal parfois les réponses de leur propre religion. Puissent-ils avoir conclu à la nécessité de s'instruire :

« Nous sommes d'une civilisation, d'une religion surtout qui peut sans crainte affronter le communisme, mais il faut le savoir, il faut en vivre... »

V

Le cinéma chez les noirs d'Afrique

L'intéressante revue missionnaire *Grands Lacs* a consacré son numéro de septembre, en entier, à l'examen des effets actuels et futurs du cinéma parmi les Noirs d'Afrique.

Le P. V. de Decker, dans son éditorial, pose nettement la question essentielle : *Humanisme ou perversion*. Cette question se pose, à vrai dire, dans tout l'univers. Mais elle est bien plus aiguë en Afrique. Pourquoi ? Parce que les noirs africains sont un peuple neuf, beaucoup plus sensible à l'action du cinéma que les vieux peuples d'Europe ou d'Amérique. Pour les noirs, le cinéma est une sorte de magie, qui les frappe, les grise, les éblouit.

« Il y a chez le Noir, dit le P. de Decker, une richesse native de sensibilité que nous avons perdue, une émotivité différente de la nôtre sans doute, mais autrement intense et toute prête à se traduire dans une exubérance collective de gestes, de rythmes, de mots. »

Si nous sommes des cérébraux, les noirs sont des *visuels*. Ce qu'ils voient sur l'écran, ils n'ont pas le moindre doute que ce soit du réel. Et, allant tout de suite à l'extrême, ils généralisent ce qui est particulier, voire exceptionnel. Et comme les auteurs de films recherchent précisément ce qui peut émouvoir des nerfs un peu blasés et souvent, pour cela, forcent la note et fournissent des tableaux qu'on ne peut pas toujours prendre comme une reproduction exacte de la vie, il s'ensuit que les noirs peuvent être très souvent égarés par ce qu'ils voient sur l'écran. Il faut donc, quand on veut s'adresser à eux, prendre garde à ce qu'on leur apporte. Et ce n'est pas toujours le cas. Voici quelques lignes d'un rapport sur l'Afrique noire française :

« Deux firmes ont pratiquement le monopole de la distribution et aucune n'offre aux chrétiens des garanties suffisantes... La grande majorité des spectateurs ne saisit pas la trame du film moderne. Les Noirs en emportent la conviction que leurs « civilisateurs » sont d'une immoralité notoire. Les très nombreux enfants qui assistent à des séances dans les villes, y puisent le goût de tous les vices : vol, mensonge, immoralité, meurtre, etc... Les parents sont de plus en plus inquiets, aussi bien les musulmans que les chrétiens. Il faudrait obtenir l'interdiction des films immoraux et créer une cinémathèque pour Africains. »

En face du danger que l'on vient de signaler, que font les missionnaires ? Ils ne peuvent rester inertes. Le cinéma se fera par eux ou contre eux. Ils ont donc réagi avec vigueur et créé des films et il en est parmi eux qui sont des chefs-d'œuvre. Le numéro de *Grands Lacs* en donne des exemples avec illustrations à l'appui. L'un de ceux qui semblent les plus intéressants serait celui qui a été tourné par les missionnaires « *Chez les Pygmées de l'Ituri* ».

On sait que les Pygmées passent pour le peuple ou l'un des peuples, avec les Eskimos peut-être, les plus primitifs du monde. Rien n'est donc plus curieux que de voir en quelque sorte exploser parmi des hommes de l'âge de pierre nos techniques modernes. Pour réaliser leur film, les missionnaires se sont installés, durant des semaines, à la Mission de Badya, en pleine forêt équatoriale. Dans ce poste se trouvent trois Pères desservant 13.000 chrétiens. Non loin de leur mission, des Sœurs noires dirigent une école de filles et un dispensaire. L'une de ces sœurs a le visage tout couvert de tatouages. On pense bien qu'ils sont antérieurs à sa profession religieuse ! Les Pygmées sont dans le voisinage. On les appelle là-bas les *Bambuti*. On n'a pas de peine à pénétrer jusqu'à eux. Ils refusent d'assister à une séance le soir, car à l'heure des ténèbres, ils en ont un peu peur. Mais au grand jour, ils acceptent de regarder. Et quand sur l'écran apparaît un éléphant, ils en sont si vivement émus qu'ils brandissent leurs armes, car ce sont des chasseurs d'éléphants. Un instant de plus et ils transperçaient l'écran de leur lances ! Ce ne fut pas sans peine qu'il fut possible de filmer quelques scènes : une chasse aux singes, des danses folkloriques, etc. Le P. Roger de Vloo, qui tournait le film et nous en raconte l'histoire mouvementée, n'oublie pas de mentionner la visite qu'il a faite aux « admirables petites Sœurs du P. de Foucauld qui consacrent leur vie aux Pygmées ». « Elles ont bâti quelques huttes en pisé recouvert d'herbes. C'est leur Fraternité. Les enfants pygmées y circulent comme chez eux. Et le Maître, au tabernacle qu'elles ont dressé dans la forêt, attend ses premiers adorateurs de la race des Pygmées. »

Un autre film, qui paraît très remarquable, est celui de l'abbé Cornil, intitulé « *Terre d'Espoir* ». Il y raconte la vocation d'un prêtre noir. Film émouvant et qui réalise pleinement son but. Les Congolais y pourront suivre toute la préparation d'un des leurs pour s'élever au sacerdoce. Et ils apprécieront les merveilles que le christianisme opère parmi eux. Notons, en terminant, cette indication qui peut intéresser un certain nombre de nos lecteurs : un service de projection appelé *Africa-Films*, 14, chaussée de Charleroi à Namur, offre les plus beaux films sur l'Afrique belge.

Le cinéma peut, au choix, faire un bien immense

en Afrique, ou au contraire, démoraliser la population. Exemple : dans un film parfaitement correct, on voit défiler tout un groupe de jeunes filles d'évolués noirs, qui sont élevées dans un pensionnat catholique. A cette vue, les vieux polygames de l'assistance se lèvent comme un seul homme et chacun d'eux se met à désigner bruyamment celle des jeunes filles qu'il choisit pour femme !

Chaque vue peut déchaîner ainsi des appétits inattendus !

VI

Une visite en Irlande

Irlande, terre des saints, terre de fidélité à la foi ! Daniel-Rops, qui a visité l'Irlande pour une série de conférences, nous livre ses impressions de voyage dans un article intitulé : *Visite à l'Irlande, Terre de fidélité*, dans la revue parisienne *Ecclesia* qu'il a fondée et dirige (octobre 1955).

Il a été témoin de la vérité plus belle encore que la légende, au sujet de la foi irlandaise.

« Notations innombrables, écrit-il, relevées sans ordre et au hasard. Dans les rues, partout, fréquence inaccoutumée d'habits cléricaux, tenues de « clergymen » des prêtres (le clergé séculier ne porte pas la soutane hors des églises et des presbytères), frocs de toutes couleurs, robes de religieuses si variées qu'on renonce à les identifier. »

Il y a là des choses qu'on ne retrouve en aucun autre pays chrétien : dans l'autobus, le receveur se signe, chaque fois qu'on passe devant une église et il le fait même sans se retourner, tant il en a l'habitude. Au restaurant, il est fréquent de voir les clients réciter leur Bénédicité. A l'avant des avions nationaux, comme sur les mouchoirs qu'on vend aux touristes, s'étale un trèfle : c'est un souvenir qui remonte à saint Patrick, l'apôtre de l'Irlande. Dans un sermon resté légendaire, il expliquait le mystère de la sainte Trinité par la feuille de trèfle. Les dimanches, les églises sont pleines à craquer et cela à toutes les messes. En semaine, la visite au Saint-Sacrement est pratiquée par de nombreux fidèles. Dans les journaux, on verra des annonces comme les suivantes .

« Remerciements au Sacré-Cœur, pour l'intervention de la Très Sainte Vierge et de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. »

Les pèlerinages à Lourdes sont annoncés par d'énormes placards : « *Lourdes by air* — Lourdes en avion ». L'an dernier, il est venu 30.000 Irlandais en pèlerinage à Lourdes. Ce qui n'empêche pas les pèlerinages nationaux d'être fréquentés par des foules immenses. Dans les grands magasins, le rayon des articles de piété est partout considérable livres de messe, chapelets, statues, objets liturgiques, pas toujours, du reste, d'un goût très distingué. En un mot, en allant en Irlande on a l'impression de retourner au Moyen Age chrétien.

Le clergé est très nombreux : environ un prêtre pour 350 habitants, au lieu de 850, en France. Il y a vingt évêques et trois archevêques pour 3 millions d'âmes, ce qui en fait un pour 130.000 (en France, un pour 500.000). Mais l'Irlande exporte beaucoup de prêtres. Alors qu'en France, il y a un missionnaire sur douze prêtres ; en Belgique, un sur cinq ; en Italie, un sur dix-neuf ; en Irlande, il y en a *un sur deux !* Ils vont beaucoup en Amérique, mais aussi en Europe et en terre païenne.

Ce clergé, qui n'est pas subventionné par l'Etat, est très largement entretenu par les fidèles. Il est solidement et même confortablement établi. Les Irlandais ont tant de respect pour leurs prêtres qu'ils ne souffriraient pas volontiers de les voir dans la gêne ou insuffisamment installés. Au surplus, ce clergé est tout proche du peuple, dont il sort. Il y a peu de vraie bourgeoisie dans le pays et la vieille noblesse a été à peu près exterminée au cours des luttes du passé. Le clergé sort donc d'une vigoureuse paysannerie. Les prêtres savent ce que l'on attend d'eux. Ils en ont depuis leur enfance l'expérience assidue.

« Guide moral, symbole populaire, magistère national, le clergé est tout cela à la fois, avec l'assentiment quasi unanime. Très sagement, beaucoup d'évêques veillent à ce que ce contact vivant avec le peuple soit maintenu : à Dublin, il est défendu aux prêtres de se servir d'une automobile ; ils prennent l'autobus à double étage, comme tout le monde. »

Doit-on pour autant parler de « théocratie » en Irlande ? Pas le moins du monde. Il ne s'agit pas d'un gouvernement par l'Eglise. Le clergé n'exerce directement aucune action politique. Contrairement à ce qu'on voit en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne et en France, les prêtres ne briguent pas les mandats parlementaires. Les deux grands partis qui alternent au pouvoir se déclarent l'un et l'autre chrétiens. La Constitution de 1937 reconnaît le caractère chrétien de la nation irlandaise et accorde une prééminence à la religion catholique, sans cependant ignorer le protestantisme, rien de plus. Les deux grandes syndicales ouvrières s'occupent de défendre les intérêts professionnels des ouvriers, mais elles professent l'une et l'autre la doctrine sociale catholique.

Mais s'il n'y a pas de théocratie proprement dite, il n'en reste pas moins que le clergé exerce une immense influence. En deux domaines importants de la vie nationale, le clergé est au premier rang.

C'est d'abord dans l'enseignement qui est, à tous ses degrés et dans sa plus grande partie, religieux. Au niveau du primaire et du secondaire, il n'existe pratiquement aucune autre école que celles des Frères, des religieux et des religieuses. Dans l'Université, il n'y a qu'une exception, c'est celle de Trinité-Collège, à Dublin, qui se dit indépendant et qui, en fait, est protestant. Mais un évêque n'a pas craint de déclarer nettement :

« C'est un grave péché que d'envoyer ses enfants étudier à Trinité-Collège ! »

De très hautes places universitaires sont tenues par des ecclésiastiques : à Galway, le recteur est un prêtre, et il est le frère du R. P. Browne, maître-général des Dominicains ; à Cork, le vice-recteur est un capucin.

En dehors de l'enseignement, le second domaine où l'Eglise exerce une influence capitale est celui des œuvres sociales. Il n'existe pas en Irlande de système d'Etat des Assurances sociales. On en est resté au vieux procédé de la charité chrétienne. « Et cela ne marche pas moins bien pour autant ! » Les hôpitaux, hospices, dispensaires, asiles, orphelinats sont financés par la charité publique. C'est un prêtre, le chanoine Hayes, qui a pris l'initiative du mouvement de la « Communauté de la terre ». C'est un prêtre qui a lancé la « croisade contre le chômage ».

En dehors de cette activité directe, le clergé en a une autre, non moins importante, de contrôle et de répression morale. Il exerce une censure très stricte et très efficace sur les films, sur les livres. « Les films français, il faut l'avouer, écrit Daniel-Rops, sont surveillés d'un œil particulièrement sourcilleux. »

Cela ne veut pas dire que l'Irlande s'enferme dans une sorte de nuit volontaire. On lit beaucoup, au contraire. Nos revues catholiques françaises sont à l'honneur. On y voit, dit Daniel-Rops, « depuis *Esprit* jusqu'à *La France catholique* et des *Etudes* à *Ecclesia.* » La « Catholic Library » du R. P. Stephen Brown, ne compte pas moins de 50.000 volumes. Mais le clergé se considère comme l'arbitre supérieur du bien et du mal, de ce qui est permis et de ce qui est défendu, en Irlande. « Et il ne semble pas que, de ces strictes mesures, les Irlandais, dans leur ensemble, se plaignent. »

Il y a en Irlande une immense sympathie pour la France. Partout le voyageur français est accueilli avec une amitié chaleureuse, les auditoires des « Alliances françaises » sont fervents. Les hommes de premier plan, au sein de l'Eglise de France, c'est-à-dire les écrivains catholiques sont fort connus et appréciés en Irlande. Un livre tel que *Le Curé*, de l'abbé Michonneau a été extrêmement lu et un évêque anglican a même déclaré à Daniel-Rops avoir étudié du même abbé Michonneau le livre *Paroisse communautaire* et se servir pour ses homélies dominicales du *Missel communautaire* de Colombes. Il est probable, par contre, qu'on a peu compris Claudel, tout en l'admirant et encore moins Mauriac, que l'on trouve trop compliqué et subtil, « quand il est si simple d'obéir au catéchisme », selon l'expression d'un prêtre irlandais.

Mais les Irlandais catholiques n'ont-ils donc pas, eux aussi, de problèmes ? Oui, et de graves : l'Irlande perd ses enfants, parce qu'elle ne peut plus les nourrir. L'émigration est énorme. Il existe actuellement trois ou quatre fois plus d'Irlandais hors d'Irlande que dans le pays même. C'est exactement la proportion des Corses au dehors. Et ces émigrés gardent-ils bien leur foi ? Hélas ! il faut reconnaître que si, parmi eux, un grand nombre sont fidèles jusqu'à l'héroïsme, il y a aussi des oublieux, qui seront parfois des apostats. Un évêque de Cork n'a pas hésité à dire que « la route de l'Angleterre est, pour les jeunes filles irlandaises, la route de la perdition ». Il faudrait donc développer économiquement le pays, pour en retenir les enfants. On s'y attache. Il y a des essais d'industrialisation ; seulement cette industrialisation elle-même sera-t-elle sans péril ? L'exemple de Belfast, très industrialisé, n'est pas rassurant : l'athéisme y fait des progrès et on assure qu'il s'y trouve des noyaux marxistes.

Mais le nom même de Belfast fait naître un second problème, celui de l'Ulster. L'Ulster, c'est l'Alsace-Lorraine des Irlandais ; c'est le même problème que celui de l'Allemagne divisée en deux. Or, en Ulster, ce sont les protestants qui dominent de beaucoup. La réunion de l'Ulster, si elle se fait jamais, aurait pour résultat de faire passer la proportion des protestants d'Irlande de 9 à 25 %. Pour tous ces problèmes, quelles solutions envisager ? Il semble qu'un jeune prêtre irlandais ait tout résumé dans cette simple phrase :

« Bah ! nous nous en remettons à la Sainte Vierge et à saint Patrick : il y a quinze siècles qu'ils protègent l'Irlande, et le bon Dieu a besoin de l'Irlande sur la terre : il saura bien la garder ! »

VII

Le triple canonicat de M. Coty

« En élisant M. René Coty à la présidence de la République, peu de membres du Congrès de Versailles se doutaient qu'ils venaient de le promouvoir à un triple canonicat. Le premier magistrat de la France est, en effet, *ipso facto*, premier chanoine de la cathédrale d'Embrun, chanoine de Saint-Jean-de-Maurienne et chanoine, à Rome, de Saint-Jean-de-Latran. »

C'est par ces lignes que M. Alex Madis commence un article intitulé *Le Président Coty chanoine d'Embrun*, dans *La Revue des deux-mondes* du 1er septembre 1955.

Ce fut, paraît-il, le pape Sixte IV, un della Rovere, qui, par une bulle spéciale, accorda la dignité de premier chanoine de la cathédrale d'Embrun au roi Louis XI et à tous ses successeurs. L'auteur nous dit avoir entendu, au cours d'une partie de boules, un joueur s'écrier :

— « Hé, petit, tu tâcheras de pointer un peu mieux quand M. Coty viendra nous voir. »

M. Coty devait-il donc venir bientôt ? Renseignement pris, il était bel et bien invité par les autorités religieuses et civiles, pour se rendre à Embrun afin de visiter la ville et de prendre à la cathédrale la place d'honneur qui lui revient. L'archiprêtre de cette cathédrale donna les précisions suivantes :

« La bulle de Sixte IV ? Mais elle est peut-être unique dans l'histoire de la Papauté !... »

Et il faisait lire le texte dans lequel il est question du « sceptre » royal. Mais le président Coty n'a pas de sceptre ! Qu'à cela ne tienne, ce terme signifie simplement l'exercice du pouvoir. Le privilège de Sixte IV est accordé à tous les successeurs de Louis XI. Or, le Président Coty est incontestablement l'un de ces successeurs à la tête de l'Etat français.

Mais comme la bulle indique que le roi en venant à Embrun peut et *doit* prendre le surplis, la cappe et l'aumusse et autres habits et insignes de chanoine, faut-il considérer cette règle comme obligatoire ? — Interrogé, l'archiprêtre a répondu simplement :

« Mon prédécesseur avait accueilli en 1936 M. le Président Lebrun habillé en civil. Une nouvelle tradition a été ainsi créée. »

Le président de la République, se rendant à Embrun, n'a donc pas à endosser le surplis, ni l'aumusse. Il pourra pénétrer dans l'antique cathédrale et il aura, en qualité de premier chanoine, les honneurs du Trésor. C'est qu'il est de tout premier ordre, ce Trésor de la cathédrale d'Embrun : en particulier une des plus belles collections connues de chasubles et de dalmatiques tissées d'or et d'argent. Ce sont celles que portaient les évêques d'Embrun, du XVIe au XVIIIe siècles.

Parmi eux, il y en eut de très fastueux. L'un des plus célèbres fut assurément le cardinal Pierre Guérin de Tencin, frère de la spirituelle mais assez scandaleuse Mme de Tencin. Il était né à Grenoble en 1679, et comme il était réputé intelligent et

subtil, on l'avait chargé en 1719, alors qu'il était grand-vicaire de Sens, de convertir Law. Il fut gagné par le génie financier du fameux ministre et se lança lui-même dans des opérations bancaires. Il accompagna en 1721 le cardinal de Bissy au conclave, et il resta à Rome comme chargé d'affaires français jusqu'en 1724. Il fut fait, à cette date, archevêque d'Embrun. C'est lui qui présida le concile provincial dans lequel fut condamné le janséniste Soanen, évêque de Senez, qui fut déposé. Tencin fut nommé cardinal en 1739 et archevêque de Lyon en 1740. Grand ami du canoniste Prosper Lambertini, il contribua à le faire élire pape sous le nom de Benoît XIV en 1740 et resta de nouveau à Rome comme chargé d'affaires du roi de France. Ministre d'Etat en 1742, il fut revêtu jusqu'en 1756 du titre de Légat apostolique en France. Il mourut à Lyon en 1758.

Son portrait figure dans la galerie du Trésor d'Embrun. Dans ce même Trésor on trouve de très beaux livres liturgiques des XIV^{e} et XV^{e} siècles, en parchemin enluminé. Une grande vitrine offre aux regards des ciboires, des reliquaires, des calices, des crosses et des vases sacrés. Enfin un coffre-fort encastré dans le mur recèle les objets les plus insignes et les plus rares : bijoux religieux, croix, médailles, étoiles d'une valeur inestimable.

En venant à Embrun, M. René Coty retrouve les souvenirs des visites royales : Charles VIII y vint deux fois, en 1489 et 1494 ; Louis XII, une fois, en 1501 ; François I^{er}, en 1515 ; Henri II, en 1548 ; Louis XIII, en 1629.

A partir du XVIII^{e} siècle, les pèlerinages à Embrun déclinèrent et ils cessèrent à la Révolution. C'est une tradition à reprendre ! De nos jours, grâce à l'automobile, la cathédrale d'Embrun a retrouvé des pèlerins d'un nouveau genre. Plus de 10.000 touristes l'ont visitée l'année dernière et au moins 15.000 sont attendus pour l'ensemble de 1955. Une fois par an, l'archiprêtre célèbre une bénédiction des véhicules motorisés de toute marque et de tout genre. C'est une cérémonie pittoresque. Les autos défilent devant le porche de la cathédrale et l'archiprêtre les asperge à tour de rôle. Pendant le lent défilé la fanfare locale joue ses plus beaux airs. Les conducteurs se signent ou inclinent la tête.

Le Président de la République, venant à Embrun, ne sera pas déçu par la cathédrale dont il est le premier chanoine !

VIII

Les reliques de S. Thomas à Toulouse

C'est M. Delaruelle qui nous parle, dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique de Toulouse* (juillet-septembre 1955) de *la Translation des reliques de S. Thomas d'Aquin à Toulouse* (1369) et de *la Politique universitaire d'Urbain V*.

Ce seul titre, en sa longueur, indique bien que le transfert des cendres du grand Docteur à Toulouse n'eut rien de fortuit, mais qu'il fut le résultat d'une politique prudente et sage d'un grand pape, le bienheureux Urbain V. Il entendait par là « donner à la Faculté de Théologie de Toulouse à la fois une doctrine et un protecteur. »

La Faculté de Théologie de Toulouse avait été fondée en 1229, mais elle n'avait pas prospéré bien longtemps. Il semble certain qu'au XIV^{e} siècle, elle ne fonctionnait plus normalement. Mais les Dominicains, n'oubliant pas que leur ordre avait été fondé à Toulouse, y avaient établi un *studium* dont ils maintinrent l'activité en l'ouvrant peut-être aux clercs séculiers, pour remplacer les cours de la Faculté défaillante. Les papes d'Avignon ne pouvaient manquer d'étendre leur sollicitude sur le studium de Toulouse. Ils étaient tous de « langue d'oc » et plusieurs avaient passé une partie de leur vie à Toulouse. Innocent VI (Etienne Aubert) avait décidé de restaurer la Faculté de cette ville, et ce fut Urbain V qui réalisa ce projet de son prédécesseur. Il avait, du reste, toute une politique scolaire, dans le but de combattre les hérésies du temps. Il déclara donc qu'il allait fonder une « Université nouvelle à Toulouse, et qu'il voulait l'établir *in doctrina solida* ». Cette doctrine solide, déjà on savait à cette époque qu'elle ne pouvait être que celle de S. Thomas.

Mais pour Urbain V, Thomas n'est pas seulement un grand docteur, c'est aussi un grand saint. Il a été canonisé par l'un des premiers papes d'Avignon, Jean XXII. Pour les hommes doctes de l'Eglise, un tel saint est l'homme providentiel, l'homme du jour, celui qu'il faut étudier et suivre, si l'on ne veut pas voir tomber l'Eglise dans l'anarchie doctrinale. Les Dominicains naturellement sont du même avis que les papes sur ce point. Ils font à S. Thomas une place de choix dans leur culte. Ils le considèrent comme une sorte de Père de l'Eglise. Et Dante ne leur donnera pas le démenti. De là put naître la pensée de donner au saint une sépulture glorieuse, à Toulouse, comme dans une maison-mère de l'Ordre.

Ce n'était cependant pas une entreprise facile. S. Thomas était mort chez les Cisterciens de Fossa Nova. Selon les usages du temps, son corps était la propriété des Cisterciens. Mais à cette époque on avait la passion des reliques. Le corps avait été dérobé par le comte de Fondi, qui le céda au Maître général des Dominicains. Mais les Cisterciens avaient porté plainte devant le pape et s'étaient pourvus auprès de lui d'un avocat célèbre, Jacques de Seva. Leur droit ne semblait pas douteux. Qu'allait faire le pape ? Le général des Dominicains invoquait tous les saints du ciel, pour avoir le droit de garder le corps vénéré de son ressortissant, et il avait recours aux autorités terrestres, notamment celle des comtes d'Aquin et celle de Jeanne de Naples. Le pape, disait-on, s'apprêtait à lancer l'excommunication contre le général, mais il lui accorda une audience, le samedi de Pâques 1368.

— « Te voilà donc, larron ! s'écria en latin le pape. Tu as volé S. Thomas !...

— Très-Saint-Père, répondit le Maître général, il est notre chair et notre frère !...

— Je ne crains pas les hérésies, reprit le pape, tant que cet Ordre sera là... »

Ces paroles étaient rassurantes. Le Maître général avait des amis et protecteurs parmi les cardinaux. Le jour de la fête du Saint-Sacrement, il fut reçu de nouveau par le pape, et revendiqua pour Thomas la gloire d'avoir rédigé l'office du jour, sur l'ordre d'Urbain IV. Le pape refusa de l'en croire. L'attribution de l'office à S. Thomas n'était pas alors unanime. Mais le Maître général fit appel à

la « légende » du bréviaire de S. Thomas et à l'opinion commune. Et il demandait, pour récompense à S. Thomas, la satisfaction pour lui de reposer au milieu de ses frères. Et comme le pape défendait le droit évident des Cisterciens de Fossa Nova, Elie, le général des Dominicains, eut cette réponse spirituelle :

« L'Ordre de S. Benoît a des saints en grand nombre pour occuper sa dévotion, celui des prêcheurs n'en a que trois et pourra mieux s'en occuper » [2].

Gagné par cette argumentation avisée, le pape accorda alors solennellement le corps aux Frères Prêcheurs ; en leur laissant le soin de le transporter soit à Paris, soit à Toulouse. Dès le lendemain, Urbain V en personne choisissait Toulouse. Parmi les raisons qu'il en donna, il y avait la suivante : à Toulouse il y a une Faculté de Théologie que je veux fonder sur une doctrine solide, en lui proposant la doctrine de S. Thomas. Les étudiants et les maîtres vénéreront son corps à la messe universitaire de chaque dimanche, dans l'église des Frères Prêcheurs. Il ajoutait que le style du grand Docteur était en harmonie avec la belle architecture de cette église, la plus belle de l'Ordre.

De fait, Urbain V demanda expressément par un bref adressé à l'Université de Toulouse, en lui annonçant l'arrivée prochaine des reliques, que la doctrine du saint fût enseignée constamment en cette école. Il invita donc les maîtres et les étudiants à « suivre la doctrine de S. Thomas, parce que vraie et catholique ».

Il y avait, on le voit, de la part du pape, une politique scolaire très arrêtée, dans sa décision de faire transférer les reliques du saint à Toulouse. Et il ne s'en tint pas aux paroles. Il prit les précautions les plus extraordinaires pour que le transfert eût lieu sans incident. Non seulement, il ordonna de mettre ses armes sur le coffret des reliques et d'y joindre sa bulle de transfert, mais il indiqua la route à suivre pour éviter les dangers : la caravane passa par Florence, et évitant Gênes peu sûre, traversa l'Apennin, se rendit à Bologne, lieu du tombeau de S. Dominique ; puis on obliqua par le Milanais et la Savoie. Le corps fut reçu au fameux château de Ripaille par Amédée VI de Savoie, prince dévot et ami du Saint-Siège. Enfin, il put parvenir au couvent des Dominicains à Prouille et, après un séjour assez long dans ce monastère, alors très florissant — on ne comptait pas moins de 117 religieuses en 1335, sans compter les novices et les converses — il put enfin se diriger sur Toulouse. Le dimanche 28 janvier 1369, le cortège atteignait la banlieue de la cité. Il y fut accueilli par les démonstrations les plus brillantes, à la tête desquelles on vit le duc d'Anjou, de nombreux nobles, des clercs et des religieux, et une foule évaluée à 150.000 personnes.

Il fut décidé au chapitre général de Valence, en 1370, qu'il y aurait désormais une fête de la Translation du corps de S. Thomas ; le saint aurait donc deux fêtes chaque année dans l'Ordre. On voulut aussi lui élever un tombeau magnifique et ont fit appel pour cela à la charité des fidèles, en plus d'une taxe sur chaque couvent de l'Ordre.

[2] Les trois saints de l'Ordre étaient alors : S. Dominique, S. Thomas, S. Pierre de Vérone : le Missionnaire, le Docteur, le Martyr.

Telles furent les circonstances et les motifs de cette translation des reliques du grand Docteur en la cité de Toulouse.

IX

A-t-il existé un style jésuite ?

Si nous ouvrons le *Larousse du XX^e siècle* au mot « *Jésuite* », nous y trouvons les lignes suivantes :

« Le *style jésuite*, dont le type le plus parfait est le *Gesù* de Rome et qui a régné pendant tout le XVII^e et une partie du XVIII^e siècle, est caractérisé par la superposition des trois ordres, les frontons antiques, les dômes, l'absence de verrières colorées, les statues académiques. Parmi les édifices de style jésuite, citons à Paris, l'église des Invalides, Saint-Paul-Saint-Louis, Saint-Sulpice, Saint-Roch, la chapelle de la Sorbonne, etc... »

Il semble donc incontestable, d'après cela, qu'il y eut un « style jésuite ». C'est contre cette thèse que le P. de Dainville s'élève avec vigueur, dans les *Etudes* d'octobre 1955.

L'article a pour titre *La légende du style jésuite*. Il démontre, selon nous, avec clarté et de manière décisive, qu'il n'y a jamais eu chez les jésuites de style adopté systématiquement dans toute la Compagnie. Et il s'appuie en particulier sur la thèse de Doctorat soutenue le 4 juin dernier, en Sorbonne, par M. Pierre Moisy, directeur de l'Institut français de Copenhague, sur le sujet suivant : *Les Eglises des Jésuites de l'Assistance de France*. L'ouvrage n'a pas encore paru, mais le P. de Dainville, avec la permission de l'auteur, nous en donne les conclusions :

« M. Moisy, écrit-il, fait définitivement justice pour l'ensemble de la France du prétendu style jésuite. Sa première conclusion est, en effet, qu'il n'y a pas de style jésuite en France. »

D'où vient donc la légende ? Le premier auteur en est Hippolyte Taine, dont l'opinion sur ce point a égaré le grand public, tout comme sa fameuse théorie de « la race, le milieu, le moment ». C'est dans son livre *Voyage en Italie*, écrit en mars 1864 et publié en 1866, que Taine a émis son sentiment à ce sujet. Lisons-le, après le P. de Dainville :

« Elles (les églises de Rome) portent la marque de la restauration catholique qui suivit le Concile de Trente. A partir de cette époque, le sentiment religieux se transforme ; *l'ascendant est aux Jésuites. Ils ont un goût, comme ils ont une théologie et une politique* ; toujours une conception nouvelle des choses divines et humaines produit une façon nouvelle d'entendre la beauté : l'homme la porte dans ses décorations, dans ses chapiteaux, dans ses coupoles parfois plus clairement, et toujours plus sincèrement, que dans ses actions et ses écrits.

Pour voir ce goût dans tout son éclat, il faut aller près de la place de Venise, au *Gesù*, monument central de la société, bâti par Vignole et Jacques della Porta, dans le dernier quart du XVI^e siècle. La grande renaissance païenne s'y continue, mais s'y altère...

Cette église ressemble à une magnifique salle de banquet, pour recevoir un monarque et faire honneur à la cité... Le temple de la restauration catholique inspire des sentiments de soumission, d'admiration ou du moins de déférence pour cette personne si puissante, si anciennement établie, surtout si accréditée et si bien meublée, qu'on appelle l'Eglise.

...C'est à ce point de vue qu'il faut se mettre pour comprendre les édifices ecclésiastiques de ce pays. Ils glorifient non le Christianisme, mais l'Eglise.

...*Tout cela fait partie d'un système.* Dès qu'on parcourt les pays du Midi, on s'en trouve pénétré. Je l'ai déjà vu en Belgique dans l'église des Jésuites d'Anvers. Toute chose jésuitique porte un air riant et de commande, réveille des idées de commodité et d'agrément... La religion s'est faite mondaine, elle veut plaire, elle pare son temple comme un salon, mais elle le pare trop ; on dirait qu'elle fait montre de sa richesse ; elle tâche d'amuser les yeux, de les éblouir, de piquer l'attention blasée, de paraître galante et pimpante... »

Il fallait citer longuement ce texte, pour bien voir l'origine de la légende. Et la thèse de Taine fut complétée par Cornelius Gurlitt, dans sa *Geschichte des Barockstiles* (1887-1889), qui identifia le style jésuite et le style baroque.

Voilà donc une idée arrêtée et qui contient deux parties distinctes : 1° il y a eu un style jésuite ; 2° ce style n'est autre que le style baroque. C'est cela, sauf erreur, que nous avons tous appris au cours de nos études. Et voilà ce qu'il faut extirper de nos souvenirs. Car : 1° il n'y a pas eu de style jésuite, et 2° les églises bâties par les Jésuites n'ont pas été en général construites en style baroque.

Le premier qui s'éleva contre la thèse admise fut un chartiste, M. Serbat, qui, dans deux articles documentés sur l'*Architecture gothique des Jésuites au XVII° siècle, dans leurs provinces de Belgique*, démontra que « dans le premier quart du XVII° siècle, les Jésuites se placent au nombre des derniers et des plus fermes partisans du gothique. » Et il cite le cas de la chapelle de Valenciennes, qui a l'apparence du « style jésuite », mais qui fut primitivement de style gothique et ne fut « habillée en style jésuite », que dix ans après le départ des Jésuites, en 1775 !

Le P. Braun, S. J., a ensuite démontré que les Jésuites, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, ont suivi le goût de leur temps, et que si le vêtement de leurs églises est parfois baroque, elles restent gothiques. Le P. Parent a fait la même démonstration pour les Pays-Bas méridionaux. Peu à peu donc, on est revenu à une conception plus nuancée des tendances jésuitiques en architecture. Dans sa grande *Histoire de l'Architecture classique en France*, parue il y a une dizaine d'années, L. Hautecœur, relevait la diversité du goût des Jésuites et concluait à l'inexistence d'un style jésuite officiel. Plus près de nous, en 1952, un critique italien, Galassi Paluzzi, dans une brochure érudite intitulée *Storia segreta dello Stile dei Gesuiti* a fait le procès de la légende sur ce point. Et enfin, M. P. Moisy, comme on l'a dit plus haut, non sans susciter quelque émoi en Sorbonne, a démoli cette légende, espérons-le, sans retour.

Il a prouvé qu'il n'y a pas eu de style jésuite, parce que les Jésuites n'ont jamais voulu en avoir. Ils ont laissé toute initiative aux recteurs locaux en ce domaine. Ils ne voulaient pas de style jésuite parce qu'en architecture, ils ne recherchaient avant tout qu'un but utilitaire et pratique. « Les Pères ont voulu des édifices bien adaptés aux activités apostoliques de leur Ordre, » donc des églises d'accès facile, aptes à loger beaucoup de monde, où la parole porterait bien, où les sacrements d'eucharistie et de pénitence seraient aisément administrés. Entre plusieurs projets, ils ont toujours choisi le plus commode. Contrairement à la thèse de Taine, selon qui la Compagnie, étant riche, a voulu « éblouir » et « flatter » le goût mondain, les jésuites ont voulu aller le plus souvent au « moins cher », au moins pimpant ! C'est ce que le jury de la Sorbonne a eu un peu de mal à concéder à M. Moisy. Mais il a insisté et prouvé que « rien n'est faux comme l'accusation de prodigalité faite aux Jésuites ». Il a démontré la manifestation dans leurs projets d'un sens de l'épargne et de l'économie, en ce fait qu'ils ont réduit les dimensions en largeur, en longueur et hauteur à l'indispensable, employé des matériaux « pauvres » — brique et moëllons crépis — fait des voûtes en bois, négligé les façades latérales. Sauf les cas de dotations royales, les Jésuites ont partout construit « pauvre » et se sont contentés de bâtiments simples, à bon marché, quitte à les enrichir après coup, s'il leur arrivait une donation importante pour cela. Pour amortir les frais, ils ont même parfois accolé à leurs églises des boutiques qu'ils louaient à beaux deniers !

Ce qui reste vrai, c'est qu'il n'existe aucune uniformité entre les églises jésuites. Le principe est une extrême diversité, souvent une tenace fidélité à la tradition médiévale, un net souci de conserver sans innover (Saint-Macaire, Bourges, Orléans, Reims). En pleine époque classique, ils ont persisté dans les plans d'architecture médiévale, comme à Eu, Chaumont, La Rochelle, La Flèche. L'architecte jésuite le plus notoire, le Fr. Martellange, fut même chargé de restaurer la cathédrale gothique de Sainte-Croix d'Orléans et s'en acquitta avec une admirable inteligence du gothique, et cela en plein XVII° siècle.

Le P. de Dainville entre ensuite en de nombreux détails sur les plans les plus ordinairement adoptés dans les églises jésuites. Nous retiendrons surtout sa conclusion : au premier siècle de son existence, comme par la suite, la Compagnie n'a pas imposé aux recteurs bâtisseurs et aux architectes locaux de directives esthétiques. Elle a, au contraire, réagi contre les sollicitations d'uniformisation émanant des Provinces. En 1616, le Général répond catégoriquement aux Provinciaux de Paris, Toulouse et Lyon, demandant des plans-types pour leurs églises, que « ce postulat avait été souvent adressé à Rome, qu'on avait cherché le moyen d'y répondre, mais que la chose présentait de graves difficultés en raison de l'extrême diversité des lieux. »

Et il posait la règle suivante :

« La *ratio domiciliorum* ne saurait se ramener à un plan unique, il faut trouver pour chaque maison le plan adapté. »

Les Jésuites ont donc systématiquement non pas adopté un style, mais répudié l'idée d'en avoir un, et ils ont tout subordonné, dans leurs édifices, aux besoins de leur apostolat. Ils ont donc « opportunément rappelé la subordination de l'esthétique aux fins du culte et de l'apostolat. Là est l'originalité de leur contribution à l'évolution de cet art du XVI° au XVIII° siècle. »

X

Fermeture de l'Inde aux missionnaires

C'est l'*Agence internationale Fides*, en son n° du 10 septembre 1955, qui nous donne la nouvelle douloureuse de cette fermeture. « Un geste inat-

tendu du gouvernement indien, nous dit-on, vient de rendre presque impossible l'entrée de nouveaux missionnaires dans le pays. »

Ce seront désormais uniquement les prêtres d'origine indienne qui devront assumer le ministère. Sont-ils assez nombreux pour cela ? L'Eglise catholique a vu passer ses effectifs, en cinquante ans, de *un* à *cinq* millions. Les diocèses se multiplient d'année en année. Le nombre des prêtres indiens dépasse notablement déjà celui des prêtres étrangers. Mais ce nombre est loin d'être suffisant ; il n'a pu monter avec une rapidité telle que le nombre et la ferveur des vocations permettaient de l'espérer.

La faute n'en est pas aux missionnaires, mais bien au régime des castes. Les catholiques, bon gré mal gré, sont englobés et enchaînés dans ce régime. Un fonctionnaire catholique de bonne caste, qui aurait consenti à recevoir la communion d'un prêtre « paria » aurait perdu toute autorité et toute influence. Il y a 50 et même 20 ans, le recrutement des prêtres était freiné par cette grosse question et une grande proportion de chrétiens étaient exclus pratiquement du sacerdoce, en raison de leur caste.

Jusque vers 1900, en pays tamoul — pointe sud-est de l'Inde — les vocations sacerdotales étaient limitées aux seules castes supérieures. Après 1900, peu à peu, les portes des séminaires s'ouvrirent successivement aux Paravers, aux Madars et aux Vanniers. Quant aux castes inférieures et aux parias, ils ne sont encore admis de nos jours qu'avec hésitation. Or, dans les diocèses de Trichinopoly, Madura et Tuticorin, plus de la moitié des chrétiens appartenaient aux castes inférieures. Combien de jeunes gens durent enfreindre les défenses de leurs parents pour entendre l'appel de Dieu !

Les temps sont changés et c'est heureux. Ce changement ne remonte pas à plus de 30 ans, et il est dû à l'influence des Collèges. Mais l'heure des parias n'a pas encore sonné. Actuellement, dans les diocèses tamouls cités plus haut, leur nombre atteint 100.000 et plus. Il est à espérer que les derniers obstacles disparaîtront bientôt, dans les villes d'abord, puis dans les campagnes elles-mêmes, toujours plus lentes à se mettre en mouvement. Malgré ces difficultés, ce sont les diocèses tamouls qui font encore la meilleure figure et qui peuvent offrir des vocations aux diocèses moins favorisés, surtout ceux du nord de l'Inde où les chrétiens sont encore peu nombreux et appartiennent à des tribus peu développées. Parmi les diocèses les plus florissants, il faut signaler encore ceux de la pointe sud-ouest, le Malabar.

Mais le nombre même des prêtres ne suffit pas. Il faut la qualité avec la quantité. Heureusement, Nehru a pu constater lui-même que la qualité existe au Malabar et dans tout le sud en général. Il n'a pas hésité à le proclamer. Il a été en contact avec des laïcs et des évêques qui lui ont paru aussi intelligents et aussi cultivés que ses amis de Delhi. S'il a vu des religieuses indiennes, il a été ou dû être plus frappé encore. Les religieuses du Carmel apostolique notamment sont considérées comme les « Femmes savantes » de l'Inde. Leurs écoles et leurs collèges universitaires surpassent parfois aux examens les collèges d'hommes les plus réputés. Grâce à ses collèges universitaires, le sud de l'Inde est en pleine floraison. Ses prêtres, zélés et bien formés, se rencontrent partout, du sud au nord. Le Malabar marche en tête mais les autres régions du sud le suivent. Si le mouvement continue, on ose prédire que « l'avenir est au clergé indien ». Telle est la conclusion donnée par l'Agence *Fides*.

XI

Dans les neiges et les glaces polaires

Ce n'est pas seulement un instinct de contraste qui me pousse à parler des neiges polaires après avoir évoqué le sud de l'Inde, qui compte parmi les pays les plus chauds du globe. C'est surtout la lecture toute fraîche d'un livre où sont glorifiés les courages apostoliques des Oblats de Marie-Immaculé chez les Eskimos. L'auteur du livre, Etienne Falk, paraît surpris et même un peu scandalisé qu'il ne soit pas fait davantage de bruit autour de l'héroïsme de ces missionnaires, qu'il a vus à l'œuvre, dans la baie d'Hudson, au Canada du grand nord, et pour qui il a éprouvé la plus vive admiration.

Son livre, intitulé *Les Portes de Glace* [3], est un tableau très enlevé de ce pays de la neige et de la glace. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est ce qu'il dit de nos missionnaires, en particulier l'émouvante et tragique histoire des Pères Rouvière et Le Roux, qui furent parmi les premiers apôtres des Eskimos et qui périrent victimes de la haine d'un sorcier, dont ils avaient gêné les tractations et amoindri le prestige.

Le P. Rouvière était originaire de la Lozère, et le P. Le Roux du Finistère. Tous les essais de pénétration tentés au nord-est du lac Caribou paraissant voués à l'échec, ils se tournèrent vers les Eskimos de la côte de l'Océan Glacial Arctique. Remontant le fleuve Mackenzie, ils traversèrent le vaste lac de l'Ours et atteignirent le lac Imérénik. C'était en 1912. Nos deux missionnaires étaient de rudes hommes, âgés l'un de 32 ans et l'autre de 27, taillés en athlètes et doués par ailleurs d'une étonnante dextérité manuelle. En ces pays, l'homme qui n'est pas habile de ses dix doigts est méprisé. Mais les deux Pères étaient capables de s'imposer par leur savoir-faire. Ils finirent par rencontrer quelques igloos. Mais les pauvres Eskimos qu'ils trouvèrent étaient en proie à une famine horrible. Le poisson et le caribou avaient déserté la région comme il arrive parfois et les naturels n'avaient rien à se mettre sous la dent. Ils se jetèrent sur les provisions des Pères dont bientôt il ne resta plus rien. Une nuit le sorcier, un nommé Kormik, s'empara de la carabine du P. Le Roux, qui dut reprendre son bien par la force, car, en ce pays un homme désarmé est un homme perdu. Mais Kormik avait subi un affront qu'il ne pouvait laver que dans le sang ; il était noté désormais comme un voleur et qui n'avait pas eu le dessus, donc le plus méprisable des hommes pour les siens. Il ne pouvait se sauver du ridicule que par l'assassinat

[3] Editions France-Empire, Paris, juin 1955. — Sur ces missions « aux glaces polaires », il faut toujours mentionner les ouvrages passionnants du P. Duchaussois O.M.I. *Aux Glaces polaires. Indiens et Esquimaux*, in-8, 448 p. (1923), — *Femmes héroïques*, in-8, 225 p. (1927) — *Apôtres inconnus*, in-8, 252 p. (1924), aux Edit. Spes. *L'Ami* a rendu compte du 1er vol. en 1924, p. 113-12[illegible] dans une analyse très détaillée.

Dût-il transmettre sa vengeance à son fils ou à son petit-fils, il l'aurait !

Le vieillard Koha, qui avait pris les Pères en affection, leur conseilla de partir et il les accompagna même, tout un jour, loin du lieu du campement. Les Pères alors se retrouvèrent seuls, sans provisions, sans bois de chauffage, sans abri, épuisés par la faim et avec la douleur cuisante de leur échec. Le troisième jour arrivèrent sur leurs traces deux hommes aux mines sournoises, Sinnisiak et Ulusak, deux métis Eskimos - Indiens, qui prétendirent être en route pour retrouver leur famille et offrirent aux Pères de renforcer leur attelage. Les Pères ne furent pas dupes et comprirent qu'ils avaient probablement avec eux des émissaires de leur ennemi, le sorcier Kormik. Deux jours cependant se passèrent sans accroc. La troupe avançait dans le froid, au cœur d'un désert blafard et brumeux. Ravagés de fatigue, les quatre hommes et leurs chiens avançaient, en s'épiant les uns les autres, avec la patience du chasseur. Le P. Rouvière marchait en tête, pour battre la piste de ses raquettes. Le P. Le Roux était à l'arrière-garde, retenant le traîneau pour l'empêcher de verser. Les deux métis étaient de part et d'autre de l'attelage, tirant sur les harnais. Soudain la neige se mit à tomber, en flocons larges, denses, aveuglants et précipités. Il devint impossible de marcher et de s'orienter à travers la « poudrerie ».

« Il arrive, dit M. Falck, que l'on perde de vue l'attelage de pointe de son propre traîneau. »

Alors éclata le drame. Comme ils parvenaient au sommet d'une crête que le P. Rouvière venait de dépasser, Sisinniak se rapprocha d'Uluksak, pour lui parler à l'oreille tout bas. Il s'écarta alors, pour laisser passer le traîneau, défit sa ceinture et s'accroupit, comme s'il était pris d'une colique violente. Le P. Le Roux détourna donc le regard, mais soudain le misérable bondit sur lui et lui planta son couteau dans le dos jusqu'à la garde. Puis il cria à l'autre : « Toi, tu l'achèves, moi, je m'occupe de l'autre. » Se saisissant alors de la carabine, il tira sur le P. Rouvière qui accourait. Une première balle le manqua. Le P. se mit alors à dévaler la pente en zig-zag, espérant disparaître dans la neige qui tombait. Mais une seconde balle lui brisa les reins. Il tomba à genoux et les deux métis lui plongèrent leurs couteaux dans les côtes. Comme il respirait encore, les assassins prirent une hache, lui tranchèrent les mains et les pieds, puis, éventrant les deux missionnaires, ils leur arrachèrent le foie et le dévorèrent : « dernier acte du sacrifice rituel voulu par le sorcier Kormik, pour vouer les Blancs aux Esprits Mauvais. »

Quelque temps après, le vieillard Koha, retrouva l'attelage des chiens qui montaient la garde auprès des corps mutilés des Pères, déjà couverts d'un linceul de neige. Deux ans plus tard, un explorateur rencontra des Eskimos affublés de soutanes et d'ornements religieux. La police canadienne fit une longue enquête. Sisinniak et Uluksak furent condamnés à mort, mais l'évêque obtint leur grâce, les garda deux ans à la Mission et les renvoya ensuite dans leur tribu. Kormik, le sorcier, commençait lui-même à évoluer quand, un jour, il fut englouti avec son kayak dans les rapides des Chutes de Sang. Le lac Imérénik, auprès duquel s'était passé cette tragédie, porte aujourd'hui le nom de lac Rouvière.

Tel fut l'un des épisodes les plus tragiques de l'évangélisation en ces pays où, actuellement, abondent chez les Eskimos, les chrétiens.

XII

La traite des Nègres continue

Pendant que les apôtres du Christ s'enfoncent dans les forêts de l'Afrique centrale, ou dans les glaces du pôle nord, il est des hommes qui poursuivent les horribles pratiques des marchands d'esclaves. C'est ce que Jean Coste raconte dans *Orizzonti* (19 juin 1955), sous le titre : *L'Esclavage aujourd'hui*. L'auteur résume lui-même son article, dans le sommaire suivant :

« Un prêtre est revenu ces jours derniers de l'Afrique, avec une documentation complète sur le marché des esclaves et se prépare à rédiger un rapport détaillé qu'il présentera le plus tôt possible à l'Assemblée des Nations Unies. »

Le prêtre dont il s'agit est l'abbé La Gravière. En quelques mois, il a parcouru des milliers de km à travers l'Afrique équatoriale française, la Libye, le Soudan, l'Ethiopie, la Somalie et l'Arabie. Tout ce trajet a été couvert soit par avion, soit en auto, soit à dos de chameau, soit enfin à pied. Il n'est rentré à Paris qu'au début de juin, et il entend lancer une campagne contre la pratique de l'esclavage, qui subsiste précisément au cœur de ces Etats arabes qui accusent la France de commettre des atrocités dans la répression du terrorisme africain.

A vrai dire, on se doutait du fait de la persistance de la traite des Nègres. *L'Ami du Clergé* en a parlé naguère. Des commerçants, des journalistes l'affirmaient, mais on doutait de leur parole, on manquait de preuves certaines. La dénonciation la plus documentée fut faite par Greta Schenk, journaliste hollandaise, qui effectua en 1954, un long voyage de l'Atlantique à l'Océan Indien, à travers le centre de l'Afrique.

« Jamais autant qu'en 1954, a-t-elle écrit, le commerce des esclaves n'a été plus prospère et plus fructueux. »

Ses articles, réunis en volume, excitèrent une véritable émotion. On en discuta au parlement hollandais, et on envoya deux mémoires l'un à l'O. N.U., l'autre à l'*Unesco*. Mais on ne donna aucune suite à ces dénonciations, en dépit de la précision des faits rapportés par Greta Schenk. Sera-t-on plus attentif aux révélations et aux preuves de l'abbé La Gravière ?

Comment cela se passe-t-il ? La récolte des esclaves se fait au moyen de puissantes razzias. Des bandes armées, organisées militairement, formées dans le Yémen et l'Arabie Séoudite, pénètrent jusqu'au cœur de l'Afrique équatoriale française, par des pistes peu connues et en se tenant à distance des postes de contrôle et des forces de police. Elles approchent de nuit du village qu'il s'agit de livrer au pillage, l'encerclent, et au petit jour, partent à l'assaut. En un clin d'œil, la population entière est ramassée au centre du village, les vieux, les infirmes et les malades sont mis de côté. Tout ce qui est valide est emmené. Une caravane est for-

mée et s'en retourne par les pistes d'arrivée. Les prisonniers marchent à pied, enchaînés les uns aux autres. Ceux qui ne peuvent pas suivre sont immédiatement tués par les gardiens, qui voyagent, eux, à dos de chameau. Les régions où cela se passe sont toujours les mêmes : le lac Tchad, le Maroc méridional, l'Ouganda, le Soudan anglo-égyptien. Les colonnes convergent toutes vers un centre unique, situé dans le massif du *Tibesti*, aux confins de l'A.E.F. et de la Libye. Et là s'effectue un premier marché des esclaves. Les hommes, les femmes et les enfants sont exposés sur une place étendue, entourée de tentes qui ne laissent aucune trace, quand on repart. Le marché est vite réalisé. La marchandise a un prix « standard », qui ne souffre aucun marchandage : la monnaie d'échange, pour les ravisseurs ce sont *des armes et des munitions*. Et l'on a peut-être là une explication du ravitaillement en armes du terrorisme : pour un fusil, on peut se procurer trois femmes ; pour une caissette de munitions, un homme robuste et jeune ; pour un pistolet ou une baïonnette, un gamin. *Les marchands sont tous des blancs* et en majorité des restes de l'*Afrikakorps* du général Rommel, c'est-à-dire d'anciens militaires allemands. Les esclaves achetés sont ensuite traînés vers un port d'embarquement, situé sur la mer Rouge, à mi-chemin entre Assab et Massaouah. Ce sont les vendeurs qui font le transport en camions, le long d'une route organisée par eux et munie de postes de réparations mécaniques. La traversée de la mer Rouge se fait de unit pour échapper aux patrouilles de la marine britannique. De la côte du Yémen, part une nouvelle marche à pied, jusqu'à la ville de Djedda, royaume du Hedjaz. Là fonctionne une école pour esclaves, qui ne peut pas être ignorée des autorités locales. Cette école est dirigée par une Arménienne qui enseigne aux prisonniers les devoirs de leur condition nouvelle : obéissance, silence, respect absolu du maître. Cela dure environ un mois, et les esclaves alors sont vendus soit à Djedda, soit à Médine, soit enfin à La Mecque, la ville sainte des musulmans ! La vente est libre et tous les acquéreurs paient en or :

« Une jeune fille, agréable et jolie, se vend autour de 300.000 francs ; un homme, robuste et jeune, moitié moins, un jeune garçon ou une jeune fille, autour de 30.000 francs. »

Parmi les scandales de notre temps, il en est peu de plus criants ! Que fera l'O.N.U. à ce sujet ? Souhaitons que l'abbé La Gravière réussisse à se faire entendre !

* *

En terminant cette causerie, je voudrais noter que ma première « Causerie », dans l'*Ami*, remonte au 12 juin 1930. Vingt-cinq ans sont quelque chose dans une vie humaine, en dépit de l'interruption de la guerre. Qu'il me soit permis de remercier nos lecteurs de la sympathie dont ils ont constamment encouragé mon modeste travail.

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Dieu souffre-t-il ?

Q. — Que penser de l'article paru dans la revue *L'Union* (juin 1955), et qui a pour titre « *Dieu souffre-t-il* » ?

R. — Avant de recevoir cette question d'un abonné, un très distingué religieux nous avait signalé cet article, en nous donnant son appréciation personnelle. « Bien des affirmations, écrivait-il, peuvent passer *cum grano salis* ; mais le fond même de la doctrine serait bien capable d'inciter certains jeunes prédicateurs à s'aventurer dans une thèse contestable ».

Cette appréciation sommaire, mais juste, semble devoir être retenue et sera le canevas de nos observations.

I. — Il est bien évident que l'anthropomorphisme peut jouer un rôle très acceptable, à condition de bien en expliquer les assertions, quand nous parlons de Dieu. Le procédé est courant dans l'Ancien Testament : l'article *Anthropomorphisme* du *D.T.C.* (I, 1367-70) le fait voir surabondamment. Les livres saints attribuent à Dieu des sentiments qui expriment une sorte de douleur réelle. Après le péché d'Adam : « Yahvé se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et *il s'affligea en son cœur* » (Gen., VI, 6). Au temps des Juges, les enfants d'Israël, regrettant leurs péchés, demandèrent à Dieu de les secourir et, pour prouver leur repentir, « jetèrent hors de leur territoire les dieux étrangers et servirent Dieu, et celui-ci *eut compassion de leurs misères* » (Juges, X, 16). Cette attribution à Dieu de passions humaines s'appelle proprement « anthropopathisme ». Mais il faut nous garder d'attribuer réellement à Dieu ces sentiments :

« Quand il est écrit que Dieu se repent (Gen., VI, 6, 7), ou qu'il ne se repent pas (Ps., CIX, 4), cela signifie simplement, comme l'a remarqué S. Augustin, non qu'il a fait une chose dont il n'avait pas prévu les conséquences, non qu'il change réellement d'idée ou de disposition, mais que, à cause de la conduite des hommes, il se produit extérieurement un fait qui, étant inattendu pour les hommes, leur paraît être le résultat de ce qui serait en eux l'effet du regret ou du repentir » (F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, I, 663).

Appliquez le même raisonnement à la douleur, à la souffrance attribuées à Dieu lui-même. C'est en ce sens que le « grain de sel » peut être invoqué. Et même nous n'en aurions pas besoin s'il s'agissait d'attribuer la souffrance au Dieu fait homme : il faut donc lire avec bienveillance et compréhension un passage comme celui-ci, en pensant au Verbe incarné :

« La souffrance et le bonheur sont infiniment moins contradictoires que l'impassibilité et l'amour. Celui qui imagine Dieu simplement heureux lui fait la pire infidélité. La joie de Dieu émerge de la plus grande souffrance : il donne sa vie pour ceux qu'il aime. Il n'y a pas de plus grand bonheur que de donner sa vie pour ceux qu'on aime... Quand il fut crucifié, le Christ accomplit simplement ici-bas... ce qu'il fait sans cesse en ses Demeures ; dans la gloire et dans la joie » (p. 7).

Il est bien évident, en effet, que, de toute éternité, l'Incarnation était décrétée et, avec elle, la passion douloureuse et la mort du Christ : rien d'exagéré donc dans l'affirmation qui précède : simple application, en la projetant dans les décrets éternels de Dieu, de la loi christologique de la communication des idiomes. Est-il besoin cependant de préciser qu'ici la « souffrance » de Dieu ne saurait être conçue, par anthropomorphisme, que dans le sens d'une prévision, d'ordre purement intellectuel, n'apportant à Dieu aucun sentiment de douleur, de la douloureuse passion du Christ, Dieu incarné pour le salut des hommes.

II. — Mais l'auteur de l'article va plus loin. Et c'est ici qu'il convient de ne le suivre qu'avec prudence. L'Incarnation rédemptrice *par la souffrance et la mort* a été voulue de Dieu de toute éternité ; mais elle a été voulue librement : le Christ pouvait nous racheter sans souffrir et mourir.

« C'est un point de doctrine catholique à tenir, écrit le regretté Jean Rivière, que la mort du Christ n'était nullement nécessaire, en soi, pour nous racheter... Il faut en dire autant de la passion tout entière. En effet, selon S. Thomas, *Sum. theol.*, IIIª, q. 46, a. 5, ad 3m, « en ce qui concerne leur valeur, la moindre des souffrances du Christ aurait pu racheter le genre humain de tous les péchés ». Principe que tous les commentateurs étendent à « la moindre opération » du Fils de Dieu, « même à celle qui n'exige aucune peine ». Ed. Hugon, *Le mystère de la rédemption*, p. 99. Cf. Billot, *De Verbo incarnato*, 5e éd., p. 482 : « Il est très vrai qu'en raison de la dignité de la personne, la moindre œuvre satisfactoire suffisait pour réparer les péchés du monde entier *et ultra.* » De telle sorte qu'en définitive, « Jésus pouvait nous sauver par un seul acte d'amour et de réparation », J.-V. Bainvel, *Nature et surnaturel*, Paris, 1903, p. 270. Position classique s'il en fût, qui suppose le rôle secondaire de l'expiation pénale, en même temps qu'elle sert à le mettre en relief ». (*D.T.C.*, XIII, 1980).

Ce rôle secondaire de l'expiation pénale, S. Thomas l'expose en un article connu de tous les théologiens : « Par la passion, l'homme a connu combien Dieu l'aimait, et il fut ainsi provoqué à aimer Dieu en retour... ; par sa passion, le Christ nous a donné un exemple d'obéissance, d'humilité, de constance, de justice et des autres vertus nécessaires au salut... ; par sa passion, le Christ a non seulement libéré l'homme du péché ; mais il lui a en outre mérité la grâce de la justification et la gloire de la béatitude... ; l'homme se sent également poussé à se garder pur de tout péché..., etc. » (IIIª, q. 46, a. 3).

Même en expliquant la « souffrance de Dieu », par une transposition dans l'éternité de la rédemption réalisée dans et par la souffrance du Dieu fait homme, il convient de ne pas faire de cette souffrance prévue une nécessité de la nature divine et des processions trinitaires. Cet écueil a-t-il été évité par l'auteur de l'article ?

Nous ne le pensons pas.

La doctrine des processions fait le fond du thème exploité par l'auteur. « Le Père ne se connaît, ne s'aime que dans son Fils... Le Fils ne fait rien de lui-même : tout ce qu'il fait manifeste le Père... *Il va, joyeux, à sa passion, pour montrer comment le Père lui a appris à aimer*... Et l'Esprit-Saint ne parle pas de lui-même..., il dit et redit ce qu'il a appris d'un autre avec l'enthousiasme de l'admiration et de l'amour » (p. 6).

C'est donc par l'amour, communiqué au Fils et reçu par le Saint Esprit, que Dieu approche de nous et partage notre souffrance. Par là, Dieu devient pour nous « le plus souffrant des êtres, le plus abandonné, le plus livré, le plus remis entre les mains d'un autre. Il est Dieu au niveau de notre plus grande souffrance... » Ainsi « en Dieu les pires détresses humaines trouvent quelque chose qui les accueille favorablement et les comprend... La joie de Dieu émerge de la plus grande souffrance : Il donne sa vie pour ceux qu'il aime... » Nous retrouvons le texte signalé plus haut : nous retombons ainsi dans la seule explication admissible de la souffrance de Dieu dans le don de l'amour circulant en sa Trinité : c'est par l'amour souffrant *du Verbe fait chair* que peut s'expliquer « la souffrance divine ». Mais nous touchons aussi le point sensible de la thèse : cette participation divine à la souffrance humaine, entrevue et voulue dans le décret de la passion réparatrice, est-elle, oui ou non, essentielle à Dieu ? La Trinité des personnes, les relations subsistantes, *ad invicem*, en sont-elles dépendantes au point que Dieu, sans cette perspective, ne serait pas Dieu ? Nous pouvons ici hésiter sur l'orthodoxie de l'article, qui affirme absolument : « *Dieu ne serait pas Amour, s'il ne vivait pas cela constamment* » (p. 7). Et encore : « *L'amour s'est voulu vulnérable : Dieu a voulu avoir besoin de nous* ».

Avec toute la bienveillance que nous avons apportée à la lecture d'un article où la pensée est souvent fuyante et imprécise, nous avons dit le bien qu'on peut y trouver, mais aussi l'erreur qui consisterait à faire de Dieu, dans sa nature et sa Trinité, un « dépendant » de l'homme.

A. Michel.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Jean STIENON DU PRE. — Ste Jeanne de Lestonnac. — In-8 de 166 p., 500 fr. — Paris, La Colombe, 1955.

Ste Jeanne de Lestonnac est née au Château de Germignan, région de Bordeaux, en 1556. Sa mère était la sœur de Montaigne, et le philosophe tient une assez grande place dans les premières pages de ce volume. Mariée à 17 ans, Jeanne conquit l'estime des Bordelais par sa charité pour les pauvres et son dévouement auprès des pestiférés. Veuve à 41 ans, elle vécut 6 ans dans la prière et la charité, puis elle se sépara de ses enfants dans des circonstances qui font penser à Ste Jeanne de Chantal. Elle entra chez les Feuillantines de Toulouse, mais elle en sortit au bout de 6 mois, épuisée par ses austérités. Trois ans plus tard, encouragée par des interventions célestes, elle fonda un Ordre destiné à l'éducation des jeunes filles, dont la foi courait de grands dangers à cette époque de guerres de religion. Ce sont les « Religieuses de Notre-Dame », que le Saint-Siège approuvait dès 1607. Cet Ordre se répandit rapidement. A la mort de la fondatrice, survenue en 1640, il comptait 30 établissements.

L'auteur nous montre Jeanne, au cours de ces multiples fondations, toujours humble, fervente, pleine de bon sens. Il nous décrit les premières compagnes, leurs difficultés, et parfois leurs misères. Le moment le plus dur pour notre héroïne fut celui de sa déposition en 1622 : la nouvelle Supérieure générale, une intrigante sotte et méchante, la traita d'une manière inqualifiable.

Mais ce qui caractérise peut-être le plus cette biographie, c'est qu'elle est constamment replacée dans son milieu historique, ressuscité par des détails pittoresques, grotesques ou tragiques selon les circonstances. Aussi est-elle susceptible d'intéresser non seulement les lecteurs désireux de connaître une grande âme, mais aussi un vaste public curieux de l'histoire grande et petite.

Duc de LEVIS-MIREPOIX. — **La tragédie des Templiers.** — In-8 (14 × 19), 112 p., 390 fr. — Paris, Le Centurion, 1955.

Cet ouvrage, remarquable par son style, comme il sied à un académicien, utilise sans y ajouter de nouveaux documents, ceux qui sont déjà connus. Son principal mérite est de replacer cette « tragédie » dans le milieu historique et politique du temps où elle se déroula.

Le Temple, dont les premières années furent, en Palestine, aussi brillantes qu'utiles, dut se replier sur l'Occident après la chute du royaume de Jérusalem à laquelle son orgueil et ses imprudences avaient largement contribué. Ayant reçu dépôts et aumônes de la chrétienté entière, ayant des commanderies établies de Hongrie au Portugal et d'Angleterre à Naples, les chevaliers devinrent les dépositaires des épargnants, les banquiers des marchands, les percepteurs et les prêteurs des papes et des rois.

Leurs principaux établissements étaient en France. Le roi Philippe le Bel, dont l'auteur trace un portrait fort sympathique, ne les attaqua pas par cupidité (il passa toutes leurs possessions aux Chevaliers Hospitaliers), mais comme constituant un danger pour l'Etat : de fait les Templiers avaient failli réussir leur mainmise politique sur le royaume d'Aragon. Sans juridiction sur eux, qui comme Ordre religieux, dépendaient du Pape, il admit que les accusations graves portées contre les mœurs et la foi des membres individuels étaient suffisamment fondées et fit arrêter le même jour, par une opération de police parfaitement conçue et réalisée, tous ceux qui résidaient en France.

Suit un récit du double procès, royal et pontifical. On en sait les péripéties et le dénouement. Et l'auteur conclut : « Le roi a voulu prévenir un danger. Par conséquent le danger n'a pas éclaté. Le mal ne s'est pas vu. Ni les contemporains, ni quelquefois la postérité ne mesurent ces catastrophes qu'une main dure a écartées. Ils ne retiennent que la brutalité du geste sans apercevoir l'efficacité de l'intervention... Et pourtant le véritable homme d'Etat n'est-il pas celui qui prend de telles responsabilités » ?

« Cahiers de la Roseraie ». IV. — **Viens, Seigneur !** — In-8 de 160 p., 315 fr. — Editions de Lumen Vitæ, 184, rue de Washington, Bruxelles, 1955. (En France, commander à la Société « Joie de l'Eglise », 1, place Hassebroucq, Tourcoing, Nord. C.C.P. Lille 1760.80).

Les *Cahiers de la Roseraie* s'adressent aux professeurs de religion de l'enseignement moyen. Ils sont toutefois susceptibles de rendre service à tous ceux de nos confrères qui désirent présenter la doctrine chrétienne à leurs fidèles d'une manière neuve et solide. Ce n° IV, notamment, fait un louable effort de rajeunissement de la doctrine des fins dernières. M. l'abbé Dheilly étudie ces fins dans l'Ancien et le Nouveau **Testament en montrant ce qu'il y a de positif sous les formules apocalyptiques traditionnelles. M. l'abbé Ro**s fait un travail analogue pour la liturgie romaine, e interprète les textes selon la date de leur compositio Un Dominicain, le P. Cornélis, prouve que le trait *De Novissimis* de la Somme, ajouté, comme on sait par un disciple de S. Thomas après sa mort, ne re flète sûrement pas les dernières positions du saint Doc teur. D'où nécessité de le reconstruire à partir de principes thomistes indiscutables, et d'élaguer les ques tions oiseuses ou insolubles. M. l'abbé Brien termin par des réflexions sur la pastorale des fins dernières Tout ce numéro est riche et intéressant. Les laïcs cul tivés gagneront aussi à le lire.

Margaret TROUNCER. — **La Moniale, ou Saint Marguerite-Marie et le Sacré-Cœur.** Traductio de l'abbé Jean DECREAU. — In-8, relié toile 445 p., 960 fr. — Paris, Edit. Del Duca, 1955.

Cette nouvelle biographie de la Sainte de Paray es basée sur la documentation de Mgr Gauthey dans le trois volumes qu'il publia en 1920 (Paris, de Gigord et sur quelques manuscrits utilisés ou non par lui de plus sur l'histoire de Paray-le-Monial et sur un étude personnelle des différents lieux où la Sainte vécu. Dans son enquête historique, l'auteur a été guidé par un spécialiste, feu l'abbé Jean Décréau, dont no lecteurs ont pu admirer la compétence toujours atten tive. C'est lui qui a traduit de l'anglais ce livre. L cardinal Griffin, archevêque de Westminster, dans u mot d'introduction, déclare que la lecture de l'ouvrag lui « a procuré une joie immense ».

En fait, cet ouvrage se sert de la documentatio pour mettre en scène les personnages, reconstituer leu conversations, analyser leurs sentiments : tout y a u fond historique, mis en œuvre avec des résultats heu reux au point de vue de l'art littéraire, mais sans réf rences au cours de l'exposé et sans que le détail de paroles et des récits ne dépasse très souvent le nivea de la vraisemblance.

On aurait aimé aussi que soient éliminées, dans u ouvrage si bien écrit, quelques expressions triviale par ex. p. 192 : Le démon « ne peut agir que da des limites imposées : Dieu le retient (ou le tien p. 312) par la queue » (cf. aussi les dictons p. 254 312, au bas de la page et p. 367 : p. 232 des bestiau paissent dans des prés gelés, couverts de neige).

Ajoutons encore que le côté doctrinal de la dévotio au Sacré-Cœur n'est l'objet d'aucune étude approfondi

Ces remarques sont faites pour « situer » le terrai sur lequel se meut l'auteur du volume. Celui-ci s' dresse, non aux historiens, ni aux théologiens, mais a grand public, auquel il plaira et fera certainement d bien, tout en risquant de donner de la vie à l'intérie des cloîtres, un tableau un peu trop poussé au noi dans le désir louable de mettre en plein relief l'imag de la Sainte vivant au milieu de religieuses qui étaie loin de l'égaler en vertus et en faveurs célestes, ma qui surent pourtant, aux approches et au lendema du décès de leur héroïque compagne, dominer leu préventions et reconnaître l'authenticité de sa missio

---

IMPRIMATUR

Lingonis, die 8 novembris 1955

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Cler*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)